Le Reporter
N°1108 DU 1 DÉCEMBRE 2022 www.lereporter.ma

PÊCHE

Après la baisse des ressources halieutiques, le coup de grâce du Gazoil !



LE MAROC AU MONDIAL 2022

QUALIFIÉS !

LES LIONS DE L'ATLAS AUX 8ÈMES DE FINALE

الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵙⴰⵡⴰⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
ملتزمون بحمايتكم

كان عندك راميد (RAMED)،
ابتداء من 1 دجنبر 2022، غتستافد مباشرة من التأمين الإجباري عن المرض (AMO)

- الاستفادة من خدمات المؤسسات الصحية العمومية ؛
- التعويض عن مصاريف الأدوية، و التحاليل ... ؛
- التعويض عن الاستشارات و الخدمات الطبية في القطاع الخاص.



حماية وحدة تجمعنا

@CNSS.Officiel | CNSS Maroc | @cnss.maroc | cnss.maroc

www.cnss.ma

05 20 19 40 40

Mobilité

SM le Roi dote Rabat d'une gare routière dernier cri



Après des années de bons et loyaux services, l'ancienne gare routière «Al Kamra» fait aujourd'hui partie de l'histoire ancienne. SM le Roi Mohammed VI a, en effet, procédé à l'inauguration de la nouvelle gare routière de Rabat. Inauguré par le Souverain, lundi 28 novembre 2022, ce projet qui structure l'entrée Sud de la ville, modernise le secteur du transport interurbain au niveau de la conurbation et participe à la consolidation de l'image de la Capitale du Royaume et au renforcement de son attractivité. La nouvelle gare routière, qui comporte un parking extérieur pour voitures et taxis, une zone dépose-minute, ainsi que des espaces de restauration et des locaux commerciaux, pourra accueillir plus de 10.000 voyageurs par jour, contre 6.000 voyageurs pour l'ancienne gare. Elle abrite un Centre commercial de 40 commerces, alors que celle d'«Al Kamra» ne disposait que de 15 locaux commerciaux. Mobilisant des investissements de l'ordre de 245MDH, la nouvelle gare routière de Rabat est conçue selon une architecture alliant modernité et authenticité. Elle bénéficie également d'un accès direct à partir de l'autoroute Rabat-Casablanca. Réalisée sur un terrain de plus de 8 hectares, la nouvelle gare routière de la capitale est située à l'entrée Sud de l'autoroute Rabat-Casablanca, à proximité du Complexe sportif Prince Moulay Abdallah. De nouvelle génération, la gare routière dont les travaux de construction ont été lancés par SM le Roi en 2017, est dotée d'un système informatique intégré de gestion qui favorise l'accueil et l'information des voyageurs, assure une gestion optimale des opérations de transport des voyageurs et de logistique et facilite l'achat des billets de voyage. La nouvelle gare dispose également d'infrastructures et d'équipements qui permettent aux passagers et aux visiteurs de la gare de bénéficier des meilleurs services, dans le respect total des conditions de sécurité.■

Protection du patrimoine

Audrey Azoulay salue l'engagement Royal



En marge de l'inauguration par le Souverain, de la nouvelle gare routière de Rabat, lundi 28 novembre 2022, SM le Roi Mohammed VI a été salué par la Directrice Générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), Audrey Azoulay, A cette occasion, SM le Roi s'est félicité de la qualité du partenariat entre l'UNESCO et le Maroc, soulignant l'excellente collaboration entre l'Organisation onusienne et le Royaume pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la préservation de la culture et des traditions qui se transmettent de génération en génération. Le Souverain a particulièrement remercié la Directrice Générale de l'UNESCO pour ses efforts en faveur de la sauvegarde et de la protection du patrimoine culturel des Nations, qui a tendance à être spolié par d'autres pays ou assimilé par d'autres cultures. De son côté, Audrey Azoulay a salué l'engagement Royal pour la protection et la promotion du patrimoine immatériel du Maroc. Rappelant que le Royaume avait ratifié toutes les conventions de l'UNESCO ayant trait au Patrimoine et à sa préservation, la Directrice Générale de l'UNESCO s'est félicitée de la centralité et du caractère stratégique des relations entre l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la Culture et le Maroc.■

Les RAMEDistes switchent vers l'AMO

Aziz Akhannouch annonce le démarrage du processus au profit de 4 millions de bénéficiaires



Le basculement automatique des bénéficiaires du Régime d'Assistance Médical (RAMED) vers l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) est devenu effectif, jeudi 1er décembre 2022. Il s'agit d'une mesure qui entre dans le cadre de la généralisation de la couverture médicale au Maroc en tant que composante essentielle du Chantier Royal de généralisation de la protection sociale. Lors du Conseil de gouvernement qui s'est tenu le même jour (1er novembre 2022) à Rabat, le Chef de l'Exécutif a réaffirmé que la mise en œuvre de ce vaste chantier sociétal a été opérée dans le plein respect du calendrier préalablement fixé par SM le Roi Mohammed VI, le gouvernement ayant mobilisé tous les moyens et mis en place les différentes procédures à même d'assurer la généralisation de la couverture médicale, dans le cadre d'efforts ayant pour but la consécration de l'Etat social, sous la conduite du Souverain. Dans ce contexte, le gouvernement a approuvé des décrets permettant à toutes les tranches de la société de bénéficier des avantages de l'AMO. Ainsi, environ 4 millions de familles vulnérables devraient bénéficier des traitements et des conditions de paiement dont profitent les salariés des secteurs public et privé, dans tous les établissements de santé publics ou privés, alors que l'Etat prendra en charge les frais d'adhésion à la couverture maladie obligatoire pour les personnes incapables d'assurer ces frais. Nous reviendrons sur le sujet dans le prochain numéro du Reporter ■

Sahara

Le Guatemala ouvre un Consulat Général à Dakhla



La République du Guatemala a ouvert un Consulat Général à Dakhla, marquant ainsi son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle représentation diplomatique, a été présidée jeudi 1er décembre 2022 par le ministre guatémaltèque des Affaires Etrangères Mario Adolfo Búcaro et le Wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, Gouverneur de la Province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, en présence de nombreux élus et de Consuls accrédités à Dakhla. L'ouverture de cette nouvelle représentation diplomatique, porte à 28 le nombre de Consulats ouverts dans les provinces du Sud (16 à Dakhla et 12 à Laâyoune) ■

Eau potable et irrigation

Le gouvernement accélère sa mobilisation face au stress hydrique

Le Chef du Gouvernement a présidé la troisième réunion du Comité de Pilotage du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation 2020-2027. Cette réunion qui s'est tenue le 30 novembre 2022 à Rabat, a été consacrée à l'examen d'une série de projets de résolutions et de recommandations, déclinées en 5 axes à savoir, le raccordement entre bassins hydriques, les projets de dessalement d'eau de mer, outre les projets d'édification de barrages. Ce fut également l'occasion d'examiner l'état actuel des ressources en eau dans le Royaume qui fait face depuis 2018, à la succession de quatre années de sécheresse, ce qui a entrainé une régression des réserves en eaux de surface et au niveau des nappes phréatiques. Face à cette situation, Aziz Akhannouch a réaffirmé que le gouvernement veille à accélérer le rythme des investissements dans ce domaine et à renforcer les crédits dédiés au programme qui passent de 115 à 150MMDH. Enfin, le Chef de l'Exécutif a annoncé que le gouvernement présentera devant SM le Roi, Mohammed VI l'ensemble des projets devant être mis en œuvre, qui sont de nature à alléger l'impact du stress hydrique sur les citoyens ■

Classement

Ahmed Rahhou parmi les 30 qui font l'Afrique de demain



Pour son numéro du mois de décembre, le Magazine «Jeune Afrique» a publié un classement des personnalités qui feront l'Afrique de demain. Au nombre de 30, ces personnalités représentent divers secteurs d'activité. Parmi eux, figurent 5 Marocains, dont Ahmed Rahhou. «A 64 ans, cet ingénieur originaire de Meknès, diplômé de l'Ecole polytechnique de Paris en 1980, fait partie de ces hauts commis de l'Etat polyvalents dont le Roi Mohammed VI aime à s'entourer. Passé par Royal Air Maroc, Lesieur Cristal, ou encore le Crédit Immobilier et Hôtelier, qu'il a sauvé de la faillite et transformé en l'une des banques les plus compétitives du pays, Ahmed Rahhou a ensuite vécu entre Bruxelles et Rabat, à la suite de sa nomination, en février 2019, au poste d'Ambassadeur du Maroc auprès de l'Union Européenne», rappelle Jeune Afrique. L'hebdomadaire a d'ailleurs profité de cette occasion pour applaudir l'Avis émis par le Conseil de la Concurrence, en rapport avec le secteur des carburants au Maroc. Depuis qu'il est aux commandes du Conseil de la Concurrence, un vent nouveau souffle sur cette Institution indépendante chargée de veiller au respect des règles de la concurrence libre et loyale au Maroc ■



#رياضتي_قوتي

MDJS
LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

FAIRE GAGNER LE SPORT

LE SPORT LES REND PLUS FORTES !

DÉCOUVREZ LEURS HISTOIRES
100% RÉELLES SUR WWW.MDJS.MA

Cause palestinienne

SM le Roi encourage toute initiative louable pour une solution juste et définitive

A l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, SM Mohammed VI Président du Comité Al-Qods a rappelé les actions concrètes du Maroc dans la ville sainte et réaffirmé son soutien à un Etat palestinien indépendant vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël, dans la paix et la sécurité.



L'action du Royaume en faveur de la question palestinienne reflète un engagement sincère et immuable et se traduit sur le terrain par des mesures concrètes qui emportent l'agrément et l'adhésion sans réserve des dirigeants et du peuple palestinien, a affirmé SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année.

Stop à la surenchère!

Exprimant le souhait que cette question juste soit maintenue à l'écart des surenchères oiseuses et des calculs étriqués qui ne peuvent que lui être préjudiciables, SM le Roi a rappelé que «(…) l'Agence Bayt Mal Al-Qods est engagée dans la réalisation de projets concrets qui bénéficient à nos frères maqdissis dans des domaines comme l'habitat, la santé, l'éducation et les services sociaux», a souligné le Souverain dans un message adressé au Président du Comité des Nations-Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang.

L'œuvre de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif est «destinée fondamentalement à préserver l'identité culturelle de la Ville Sainte, à améliorer les conditions de vie de sa population et à appuyer sa résistance», a poursuivi SM le Roi, Président du Comité Al-Qods relevant de l'Organisation de la Coopération Islamique, appelant à la préservation du statut juridique, culturel et spirituel de la Ville Sainte. Le Souverain a assuré que la Cité sacrée, patrimoine commun de l'humanité, a toujours été la terre de rencontre des adeptes des trois religions monothéistes, notant qu'elle incarne aussi un symbole fort de l'idéal de coexistence pacifique qui les unit. SM le Roi a réitéré, à cette occasion, son soutien constant et clair à la juste Cause palestinienne et aux droits légitimes du peuple palestinien, au premier chef desquels le droit à l'établissement de son Etat indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale, et vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël, dans la paix et la sécurité. Et le Souverain d'ajouter que «les peuples arabes et musulmans réservent une place particulière dans leurs cœurs à la ville sainte d'Al-Qods, en considération de sa valeur symbolique, tant spirituelle que religieuse», soutenant que son devenir est une question de statut final qui doit être réglée dans le cadre de négociations directes. Rappelant que la communauté internationale et ses institutions se trouvent aujourd'hui brutalement confrontées à une série de crises qui les interpellent vivement et accaparent leur attention, SM le Roi estime qu'il convient, néanmoins, de ne pas perdre de vue que le règlement de la question palestinienne, au demeurant la plus ancienne de toutes, constitue la clé de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. «Pour gagner ce pari, il est nécessaire de déployer des efforts intenses afin que la logique de paix et de coopération et la volonté de bâtir un espace convivial et prospère pour les peuples de la région l'emportent sur l'antagonisme et la conflictualité», a écrit le Souverain.

Par ailleurs, SM le Roi a souligné, une fois de plus, que «le blocage du processus politique entre Israéliens et Palestiniens ne rend pas service à la paix que Nous souhaitons voir régner dans la région», encourageant, dans le même temps, «tout signe positif et toute initiative louable, susceptibles de rétablir le climat de confiance et de favoriser l'amorce de négociations responsables dont l'issue serait un règlement juste, global et durable de la question palestinienne, conformément aux décisions de la légalité internationale et sur la base de la solution réaliste à deux Etats». Se disant persuadé que les initiatives en faveur du bien-être et de la prospérité dans la région, pour importantes qu'elles sont, ne suffiront pas, tant que persistera ce conflit tenace qui hypothèque l'avenir des générations montantes, le Souverain a assuré que l'absence de toute perspective politique au dénouement de la question palestinienne, ainsi que les initiatives unilatérales qui anéantissent tout espoir de paix, confortent les factions radicales qui profanent avec obstination ce qui est sacré et exhortent à la haine et à la violence. Face à cette situation, SM le Roi a appelé les acteurs palestiniens à faire corps les uns avec les autres, pour que se mettent en place des institutions nationales fortes.

Pour conclure, le Souverain a salué les efforts déployés par le Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang, «(…) afin que le monde garde constamment à l'esprit l'importance et la nécessité de trouver une solution juste et définitive à la question palestinienne, conformément aux résolutions de la légalité internationale».■

MN

Maroc-UNESCO

SM le Roi annonce la création d'un Centre national pour le patrimoine culturel immatériel

Sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc veille au renforcement de la coopération multilatérale internationale en matière de protection du patrimoine culturel immatériel et à l'échange d'idées et d'expériences autour des moyens de sa sauvegarde.



Depuis le Discours Royal à l'occasion du 15ème anniversaire de la Fête du Trône (30 juillet 2014), des efforts considérables ont été déployés par le Royaume, pour la valorisation de son capital immatériel. C'est avec le même engagement que le Maroc appuie toutes les mesures qui tendent à sauvegarder le patrimoine immatériel mondial.

Dans un message adressé aux participants à la 17ème Session du Comité Intergouvernemental de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), SM le Roi Mohammed VI a appelé au renforcement de la coopération multilatérale internationale en matière de protection du patrimoine culturel immatériel et à l'échange d'idées et d'expériences autour des moyens de sa sauvegarde. Le Souverain a appelé également, à l'élaboration d'approches judicieuses pour sensibiliser les jeunes générations à la portée réelle de ce patrimoine qui est riche de ses multiples affluents culturels et plonge ses racines dans les profondeurs de l'Histoire. Le Souverain a mis l'accent dans ce Message, dont lecture a été donnée par le Secrétaire Général du Gouvernement, Mohamed Hajoui, lundi 28 novembre 2022, sur la nécessité de numériser le patrimoine culturel dans toute sa richesse et le patrimoine immatériel dans toute la diversité de ses composantes, relevant que cette opération doit être menée en totale synergie avec les évolutions mondiales et à la lumière des défis technologiques auxquels il fait face.

Rabat, pôle culturel mondial

Le Souverain a, d'autre part, indiqué que le choix de Rabat pour accueillir les travaux de la 17ème Session du Comité intergouvernemental de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, témoigne du rayonnement de la cité millénaire, notant que la capitale marocaine est désormais un pôle culturel mondial, ainsi que l'illustre son double sacre en 2022 (Capitale de la culture africaine et dans le monde islamique), faisant remarquer qu'il était naturel que l'UNESCO l'inscrive en 2012 sur la liste du patrimoine mondial. SM le Roi a, par ailleurs, souligné les avancées réalisées dans plusieurs domaines se rattachant au patrimoine culturel immatériel depuis l'établissement de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, précisant que «pour les pays signataires de la Convention, les questions y afférentes sont désormais abordées dans une seule perspective, celle d'assurer prioritairement la conservation, la promotion et la mise en valeur de ce type de patrimoine». SM le Roi Mohammed VI a relevé, à cet égard, que depuis son entrée en vigueur (20 avril 2006), ladite Convention a fait de cet objectif, un enjeu majeur des relations internationales. Ainsi, «toute tentative d'appropriation illicite du patrimoine culturel et civilisationnel d'un autre pays doit être combattue», a affirmé SM le Roi.

Bientôt un Centre national pour le patrimoine culturel immatériel au Maroc

Compte tenu de l'intérêt particulier que le Souverain attache au patrimoine culturel et, en concordance avec l'esprit et la lettre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, SM le Roi Mohammed VI a annoncé, dans le message Royal adressé à la 17ème Session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO, la création d'un Centre National pour le Patrimoine Culturel Immatériel. L'une des missions de ce Centre consistera à poursuivre l'inventaire méthodique du patrimoine national à travers le Royaume et à mettre en place une base nationale de données pertinentes, a indiqué SM le Roi, précisant que la nouvelle structure nationale, outre des formations académiques organisées pour renforcer les capacités des professionnels chargés des mesures de sauvegarde, sensibilisera les jeunes générations à l'importance du patrimoine culturel.

Assurer l'héritage aux futures générations

Après avoir souligné que le patrimoine culturel a considérablement évolué sur le plan conceptuel, SM le Roi Mohammed VI a relevé que ce dernier ne sert plus seulement à désigner un ensemble de monuments historiques ou de pièces archéologiques, mais «il renvoie plus largement aux us et coutumes et aux expressions vivantes, héritées de nos ancêtres et transmissibles aux générations futures comme les traditions orales, les représentations artistiques et même les pratiques sociales». SM le Roi a relevé, à cet égard, que la façon la plus judicieuse de relever les défis de conservation du patrimoine culturel «consiste à apporter un soutien collectif à la promotion de la recherche scientifique en encourageant les chercheurs et les personnes intéressés par la protection de nos acquis patrimoniaux».■

MN

Le Maroc aux 8èmes de finale

Qualifiés !





L'équipe marocaine de football a écrit l'une des plus belles pages de son histoire, jeudi 1er décembre 2022, au Stade Al Thumama à Doha. Walid Regragui et ses poulains ont eu raison de la sélection canadienne, entérinant ainsi leur qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe du Monde, Qatar 2022. Une première depuis 1986. Sous la direction du Coach marocain, Walid Regragui, le onze national a donné le meilleur de lui-même tout au long du match contre les Cannucks.

Depuis le début du troisième millénaire, le Maroc n'a disputé que deux Coupes du Monde. L'édition précédente, en 2018 en Russie et l'actuelle qui se joue au Qatar jusqu'au 18 décembre 2022.

En Russie, le Maroc avait terminé à la dernière place de son groupe B (1 point), surnommé «Groupe de la mort» avec l'Espagne et le Portugal notamment. Au Qatar, les hommes de Walid Regragui ont réussi la prouesse de terminer invaincus dans leur groupe (F). Après le nul face à la Croatie et la victoire face à la Belgique, ils ont fini en beauté face au Canada afin de décrocher la place de leader et de filer vers les huitièmes. Un stade qui n'a plus été atteint depuis la Coupe du Monde de 1986 qui avait vu le Maroc se faire éliminer par l'Allemagne.

Le Maroc dispose des atouts pour percer dans ce Mondial. Pour ce faire, Walid Regragui et son équipe doivent gagner face à l'Espagne, lors du match qui opposera les deux équipes, mardi 7 décembre 2022 à 16 heures (GMT+1).

Les supporters marocains croisent les doigts pour que leurs représentants à la Coupe du Monde, enflamment les stades comme ils l'ont si bien fait depuis le début de cette compétition footballistique planétaire. Comme l'a si bien dit le sélectionneur national, rien n'empêche le Maroc de remporter la Coupe du Monde.

Après tout la chance sourit toujours à ceux qui ne l'attendent pas mais qui la provoquent.

Au Reporter, nous souhaitons très très très bonne chance à l'équipe nationale■

Mohcine Lourhzal

Coupe du Monde

Les Lions de l'Atlas ne font qu'une bouchée des Cannucks

Le Maroc s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde pour la première fois depuis 1986.



Les Hommes de Walid Regragui ont réussi la magnifique performance de terminer premiers d'un groupe F dans lequel figuraient la Croatie, Vice-championne du monde, et la Belgique, troisième du Mondial Russe de 2018. Après avoir résisté à Luka Modric et ses coéquipiers (0-0), les Marocains ont surclassé les Belges (2 buts à 0) et terminé sur un succès probant face au Canada sur un score final de 2 buts à 1, jeudi 1er décembre 2022.

Un match maitrisé et une victoire

Les Lions de l'Atlas n'ont pas attendu longtemps pour se mettre dans le bain, soutenus par une grande partie du stade Al Thumama. Dès la quatrième minute de jeu, ils ont ouvert le score grâce à Hakim Ziyech. Ce dernier a profité de la passe en retrait trop molle du défenseur Sam Adekugbe puis de la relance complètement manquée de Milan Borjan, le gardien, pour ouvrir le score (4ème minute de jeu). Moins de 20 minutes plus tard, Youssef En-Nesyri a doublé la mise, parfaitement lancé par Achraf Hakimi. Les Lions de l'Atlas qui maitrisaient la rencontre, ont pourtant relancé les Canadiens quand Nayef Aguerd a dévié dans son propre but le centre d'Adekugbe (40ème minute). Puis En-Nesyri, qui pensait avoir réalisé un doublé, a vu son but refusé pour une position de hors-jeu d'Aguerd, qui avait gêné Borjan (45ème minute de jeu+3).

Au retour des vestiaires, le Maroc s'est quelque peu relâché et laissé les Canadiens prendre le jeu à leur compte. Le Lillois Jonathan David a ainsi fait son entrée (65ème minute) sans se montrer décisif. Les coéquipiers d'Alphonso Davies ont pourtant poussé, à l'image de cette tête sur corner d'Atiba Hutchinson qui a heurté la barre à la 75ème minute de jeu, avant de rebondir sur la ligne de but, que le ballon n'a pas entièrement franchie. Les joueurs de Walid Regragui sont parvenus à garder leur avance, synonyme de victoire et de deuxième huitième de finale dans l'histoire de la sélection marocaine après celle de 1986.

Classée deuxième après sa défaite face au Japon (2 buts à 1), l'Espagne affrontera le Maroc, mardi 6 novembre 2022 à 16 heures (GMT+1). La rencontre sera difficile mais pas impossible pour les Lions de l'Atlas. L'équipe espagnole n'a pas été à son top niveau lors de cette Coupe du Monde. A Walid Regragui et ses joueurs d'en profiter pour décrocher leur ticket pour les quarts de finale, in chaâ Allah ! ■

ML

Coupe du Monde 2022

Walid Regragui satisfait de la prestation des Lions de l'Atlas

Walid Regragui n'a pas caché sa satisfaction suite à la qualification du Maroc pour les huitièmes de finale au Mondial-2022, après sa victoire contre le Canada (2-1).

«Ça n'a pas été facile mais quand on a la possibilité d'écrire l'histoire, on s'en souvient toute sa vie. En première période, on a réalisé une des meilleures prestations depuis longtemps. Dommage qu'il y ait eu ce but contre notre camp qui nous a un peu remué. Les joueurs ont peut-être commencé à gamberger», a dit le sélectionneur national. «En seconde période, on a été sous une forte pression, mais j'ai adoré cette seconde période. On a subi beaucoup de pression mais on voulait changer de mentalité, les joueurs ont répondu présents. On n'est pas venu juste pour participer ou se dire qu'on était presque qualifiés, on a imposé notre jeu. On devait faire comme toutes les équipes européennes ou sud-américaines font dans ces matches-là», a rendu



chéri Regragui. «On s'est fixé pour objectif, en arrivant ici, de tout donner et de passer le premier tour. On l'a fait donc pourquoi pas… ? On ne veut pas s'arrêter là, on veut être une équipe dure à jouer. On doit réaliser de quoi on est capable. On est réaliste, mais on va y aller match après match pour ne pas s'enflammer et si on se donne à 100%, on est capable de grandes choses», a conclu le coach marocain■



Nasser Bourita (Ministre des Affaires étrangères), Abdellatif Hammouchi (DG de la DGSN-DSGT) et Yassine Mansouri, patron de la DGED, étaient présents jeudi 1er décembre 2022 au stade Al Thumama à Doha pour soutenir les Lions de l'Atlas pour leur match contre le Canada.



MM. Abdellatif Hammouchi, Yassine Mansouri et le Président de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), Fouzi Lekjaâ, aux côtés du coach, du staff technique et des joueurs de l'équipe du Maroc.



Le Maroc s'est qualifié aux huitièmes de finale de la Coupe du Monde 2022 pour la 2ème fois de son histoire. Par conséquent, le drapeau continuera d'illuminer la plus haute tour du Qatar, Borj Khalifa.



Les médias sportifs étrangers ont consacré leurs Unes aux Lions de l'Atlas et à leur prestation exemplaire lors de la Coupe du Monde, Qatar 2022. Après leur qualification aux huitièmes de finale, L'Equipe a encore titré les Lions au Sommet de l'Atlas !



Les larmes de la joie chez les Lions de l'Atlas qui ont battu le Canada dessinant ainsi un grand sourire sur les visages de tous les Marocains.



C'est cet amour de la patrie qui nous anime, tous en tant que Marocains.



Explosion de joie dans toutes les villes marocaines suite à la qualification de l'équipe nationale aux huitièmes de finale du Mondial 2022.

Walid Regragui

The right man at the right

Le Maroc a été pendant longtemps, un eldorado pour les entraineurs étrangers qui se sont succédé à la tête de l'équipe A de football. Pourtant, l'expérience a montré que seul un entraineur marocain était capable de dompter les Lions de l'Atlas.



Le 31 août 2021, la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) dévoilait le nom du nouveau sélectionneur national, en la personne de Walid Regragui. L'ancien international marocain est parvenu à emmener le Maroc en huitièmes de finale de la Coupe du Monde 2022. Du jamais vu depuis 36 ans.

Né en France (Corbeil-Essonnes) en 1975 de parents marocains, le nouveau coach marocain a tout de suite montré la couleur. Promettant des changements profonds au sein de l'équipe nationale, Walid Regragui s'est notamment engagé à instaurer un climat familial entre les joueurs. Contrairement à son prédécesseur, Walid Regragui parvient en un rien de temps à apaiser les esprits, dissipant ainsi tous les malentendus qui existaient au sein de l'équipe marocaine sous la direction du Bosniaque Vahid Halilhodzic. Faisant preuve d'écoute et de proximité avec les joueurs, Walid Regragui, ou comme on le surnomme dans la presse sportive «l'entraineur élégant», a insufflé une nouvelle dynamique, empreinte de sincérité et d'amour de la patrie. Depuis le début de la Coupe du Monde, Qatar-2022, les Lions de l'Atlas mouillent leurs maillots dans l'objectif de hisser haut le drapeau du Maroc. Walid Regragui, ce n'est pas seulement une personne qui suscite des sentiments positifs.

Modestie, proximité avec les joueurs et professionnalisme

C'est aussi et surtout, quelqu'un qui traine derrière lui une grande expérience footballistique. Pragmatique et passionné, au parcours remarquable. Appartenant à une famille marocaine issue de Tétouan qui a immigré en France au début des années 70, le coach national a évolué avec de nombreuses équipes amateurs au début de sa carrière, jusqu'à ce qu'il signe son premier contrat professionnel lors de la saison 1998-1999 avec le Racing de Paris, où Aziz Bouderbala et Miri Krimo ont joué pendant les années 1980. Après le Racing, Walid Regragui a porté le maillot de Toulouse et d'Ajaccio, avant de débarquer en Espagne en 2004,

place!

plus précisément au Racing Santander, pour lequel il a joué deux saisons couronnées de succès, avant de retourner en France pour porter les couleurs des équipes de Dijon et Grenoble. Il a également joué pour l'équipe nationale marocaine entre 2001 et 2009 et a été parmi les meilleurs joueurs lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) organisée par la Tunisie en 2004, au cours de laquelle l'équipe marocaine a atteint la finale, sous la houlette de Baddou Zaki.

Walid Regragui a débuté sa carrière comme entraîneur en tant qu'adjoint du sélectionneur de l'équipe nationale à l'époque, Rachid Taoussi, lors de la finale de la Coupe d'Afrique en Afrique du Sud en 2013. Les responsables du FUS de Rabat lui ont fait confiance en 2014, dans le cadre d'un projet professionnel de football, et il est arrivé à remporter le premier championnat de l'histoire du club en 2016, en plus de la prestigieuse Coupe du Trône en 2014.

Après une expérience réussie et exemplaire avec le FUS de Rabat, il rejoint le club qatari Al-Duhail, et remporte le championnat en 2020. En 2022, il remporte avec le Wydad de Casablanca, la Ligue des champions d'Afrique, pour être le deuxième entraîneur marocain après Houcine Ammouta à réaliser cet exploit. Il a également remporté à plusieurs reprises de nombreux titres individuels, comme le meilleur entraîneur de la Ligue marocaine à trois reprises, en 2015, 2016 et en 2022.

Après un bref passage au Qatar où il a remporté avec le club Al-Duhail le championnat local en 2020, Regragui est retourné à Doha, mais cette fois en tant que sélectionneur national à l'occasion de la Coupe du Monde. Les analystes sportifs sont unanimes pour dire que de manière générale, le courant passe mieux entre un sélectionneur marocain et les joueurs. Les mêmes spécialistes expliquent qu'il vaut mieux donner la chance aux cadres marocains capables de développer le sport national, toutes disciplines confondues■

Mohcine Lourhzal

Lions de l'Atlas

Voici la liste des Coaches qui se sont succédés à la tête de l'équipe A



Au fil des décennies, plusieurs entraineurs se sont succédé à la tête de l'équipe du Maroc de football. Si par le passé, la préférence était donnée aux coachs étrangers, les responsables du football marocain ont aujourd'hui pris conscience que les Marocains sont les mieux placés et surtout les mieux outillés pour prendre les commandes de l'équipe A.

Voici la liste des coachs nommés par la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), à la tête de l'équipe marocaine de football depuis 1959, à ce jour (2022).

-1959-1960: Larbi Benmbarek, Abdelkader Lohkmiri, Mohamed Kadmiri (Maroc).
-1961: Mohamed Massoum, Kader Firoud (Maroc).
-1961-1964: Mohamed Massoum (Maroc).
-1964-1967: Mohamed Massoum, Abderrahman Belmahjoub (Maroc).
-1968-1969: Guy Cluseau (France), Abdellah Settati (Maroc).
-1970: Blagoje Vidinic (Yugoslavie).
-1971-1972: José Barinaga (Espagne).
-1972-1973: Abderrahman Belmahjoub (Maroc).
-1974-1978: Gheorge Mardarescu (Roumanie).
-1979: Guy Cluseau (France).
-1980-1981: Juste Fontaine (France).
-1982-1983: Abdellah El Ammari, Jaime Valenté (Brésil).
-1984-1988: Mehdi Faria (Brésil).
-1988-1989: Jaime Valenté (Brésil).
-1989-1990: Antonio Angelilo (Italie).
-1991-1992: Abdelghani Bennaciri, Olk Verner (Allemagne).
-1992-1993: Abdelkhalek Louzani (Maroc).
-1993-1994: Abdellah Blinda (Maroc).
-1994-1995: El Ammari, Gilson Nunez (Brésil).
-1996-2000: Henri Michel (France).
-2000-2001: Henri Kasperczak (France)
-2001-2002: Humberto Cuelho (Portugal).
-2002-2005: Baddou Zaki (Maroc)
-2005 (29 octobre-30 décembre): Philippe Troussier (France).
-2005-2007: Mhamed Fakhir (Maroc)
-2007-2008: Henri Michel (France).
-2008-2009: Roger Lemerre (France).
-2009-2010: Hassan Moumen, Abdelghani Bennaciri et Jamal Sellami (Maroc).
-2010-2012: Eric Gerets (Belgique).
-2012-2013: Rachid Taoussi (Maroc).
-2014-2016: Baddou Zaki (Maroc).
-2016-2019: Hervé Renard (France).
-2019-2022: Vahid Halilhodzic (Bosnie).
-Août 2022 à ce jour (décembre 2022): Walid Regragui (Maroc).■

Coupe du Monde 2022

Top 7 des joueurs les plus décisifs du onze national

Depuis le début du Mondial, Walid Regragui s'est appuyé sur des joueurs expérimentés. Focus sur les principaux piliers de l'équipe du Maroc.

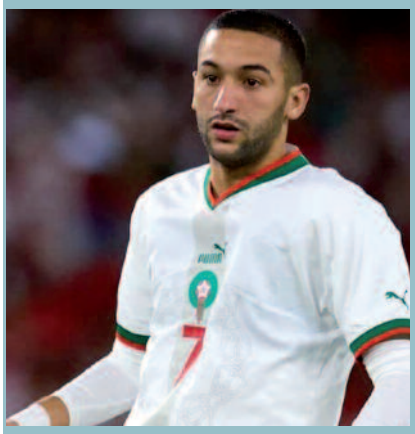


Yassine Bounou



Yassine Bounou fait partie des meilleurs gardiens de but au niveau mondial. Avec une moyenne de 2,5 arrêts par match, le portier a joué un rôle déterminant depuis le début de la Coupe du Monde 2022. Lors du match contre la Belgique (27 novembre 2022), victime de vertige, Yassine Bounou a été remplacé à la dernière minute par Mounir El Kajoui qui a donné une très bonne performance face aux Diables Rouges. Âgé de 31 ans, Y. Bounou, après avoir honoré plusieurs sélections en catégorie des jeunes de l'équipe du Maroc entre 2011 et 2012 et possédant également la nationalité canadienne, s'engage définitivement en faveur de l'équipe nationale sous Rachid Taoussi avec laquelle il devient gardien de but, prenant part aux Coupes d'Afrique des Nations (2017, 2019, 2022), et les Coupes du Monde de Russie en 2018 et celle qui se poursuit jusqu'au 18 décembre 2022, au Qatar.. ■

Hakim Ziyech



Milieu offensif de Chelsea, Hakim Ziyech a retrouvé la sélection nationale après une longue absence, suite à une grande embrouille avec le coach de l'équipe nationale, Vahid Halilhodžić. Après une Coupe du monde 2018 décevante en Russie et une CAN-2019 qui n'a pas vraiment été à la hauteur des attentes du public marocain, Hakim Ziyech a montré ses vraies capacités en équipe nationale, lors du Mondial du Qatar. Doté d'un pied gauche magique, H. Ziyech dispose d'une puissance de frappe redoutable. ■



Soufiane Boufal

À 28 ans, Soufiane Boufal constitue un véritable atout offensif dans le dispositif de Walid Regragui. Grand dribbleur, Boufal est également un excellent buteur. L'attaquant d'Angers est l'une des armes offensives fatales dont dispose le sélectionneur national. Lors de la Coupe du Monde, Qatar-2022, Soufiane Boufal a montré de quoi il était capable et qu'il n'avait rien à envier aux meilleurs joueurs du monde.■



Soufiane Amrabet

Plaque tournante du milieu de terrain, Soufiane Amrabet est devenu après le départ à la retraite de Karim Ahmadi un noyau dur des Lions de l'Atlas. Un moment freiné par les blessures, Amrabet a enchaîné les matchs depuis 2019 sous les couleurs des Lions de l'Atlas. Il est doté d'une grande capacité à casser les attaques adverses et à fermer les espaces. Soufiane Amrabet a joué un rôle important avec le Maroc dans cette Coupe du monde.. ■

Romain Saïss



Evoluant au club Turc Besiktas, après avoir passé des années aux côtés de Wolverhampton en Premier League, Romain Saïss est doté d'une bonne lecture de jeu de ses adversaires avec un sens développé de l'anticipation et un très bon jeu de tête. International à 63 reprises, R. Saïss âgé de 32 ans représente l'assurance sécurité de la défense des Lions de l'Atlas. En effet, sa présence au sein de l'équipe nationale apporte plus de sérénité à ses coéquipiers. Nommé capitaine depuis la retraite de Mehdi Benatia, Romain Saïss reste un élément essentiel et une valeur sûre dans le dispositif de Walid Regragui.. ■



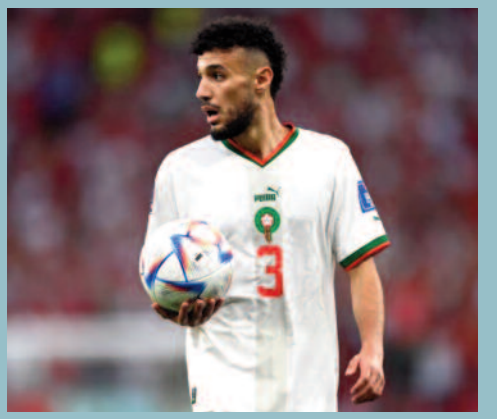
Achraf Hakimi

Le latéral du Paris Saint-Germain possède une expérience internationale indéniable, malgré son jeune âge (23 ans). Convoqué pour la première fois par Hervé Renard alors qu'il n'avait que 17 ans, Achraf Hakimi a fait beaucoup parler de lui. Doté d'un talent exceptionnel, il représente un atout offensif important pour la sélection marocaine. Outre ses 46 titularisations, Achraf Hakimi compte cinq matches en tant que remplaçant. ■



Voici la liste complète des joueurs retenus par le coach national Walid Regragui, pour la Coupe du Monde.
Gardiens de but: Yassine Bounou (FC Séville), Mounir El Kajoui (Al-Wehda) Ahmed Reda Tagnaouti (Wydad AC)
Défenseurs: Nayef Aguerd (West Ham) Yahia Attiyat Allah (Wydad de Casablanca) Badr Banoun (Qatar SC) Achraf Dari (Stade Brestois) Jawad El-Yamiq (Valladolid) Achraf Hakimi (Paris Saint-Germain) Noussair Mazraoui (Bayern Munich) Romain Saïss (Beşiktaş)
Milieux de terrain: Selim Amallah (Standard de Liège) Soufiane Amrabet (Fiorentina) Bilal El Khanouss (KRC Genk) Yahya Jabrane (Wydad) Azzedine Ounahi (Angers SCO) Abdelhamid Sabiri (Sampdoria)
Attaquants: Abdessamad Zelzouli, (Osasuna) Zakaria Aboukhlal (Toulouse) Sofiane Boufal (Angers SCO) Ilias Chair (QPR) Walid Cheddira (SSC Bari) Youssef En-Nesyri (FC Séville) Abderrazak Hamdallah (Al-Ittihad) Amine Harit (Marseille) Hakim Ziyech (Chelsea) ■

Noussair Mazraoui



Comme Achraf Hakimi, Noussair Mazraoui est un autre latéral de classe mondiale chez les Lions de l'Atlas, avec des qualités défensives non négligeables. Bien que sa position préférée soit celle d'arrière droit, Noussair Mazraoui joue la plus part du temps en tant qu'arrière gauche. Il peut aussi jouer au milieu de terrain, dans un rôle défensif ou de relayeur. Sa technique, sa vitesse font de lui un véritable atout pour les Lions de l'Atlas. ■



Mondial 2022

Le public, 12ème maillon de l'équipe du Maroc

Depuis son premier match officiel en 1957, contre l'Irak, le onze national a toujours pu compter sur le soutien indéfectible des supporters marocains. Mais cette fois-ci, le monde entier l'a constaté !

Si le football rassemble les peuples de tous les pays, ce sport populaire occupe une place particulière au sein de la société marocaine. En effet, le ballon rond attise la passion et la ferveur du public de tout âge. La Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022, a permis de prouver une nouvelle fois que le Marocain où qu'il soit, respire le foot à pleins poumons.
Bien avant le début du Mondial, le public était nombreux à acheter les billets d'avion et réserver l'hôtel, afin de ne rater aucun instant de cette grand-messe footballistique. Pour ce faire, certains employés et salariés se sont arrangés pour que leurs congés annuels correspondent à la durée du mondial (20 novembre-18 décembre 2022). Une fois arrivés sur place, au Qatar, les supporters marocains ont fait beaucoup parler d'eux. Grâce à son esprit joyeux et à l'originalité avec laquelle il supporte son équipe, le public marocain a fait beaucoup parler de lui au Qatar. A cela s'ajoute le fait que les supporters marocains sont connus pour leur capacité à faire vibrer les gradins. C'est cette particularité qui pousse aujourd'hui de nombreux analystes sportifs à qualifier les Marocains, de douzième homme sur le terrain.

Parce que la passion nous anime

Dans un match de football, le douzième homme se définit comme l'entité, le frag-



ment du groupe compact de la tribune des supporters, capable d'influer sur le cours du jeu, tant la puissance de ses encouragements résonne dans les corps et dans les esprits des joueurs. Au cœur de cette masse qui se lève, chante et crie comme un seul homme, c'est le cérémonial de l'exaltation. Un langage codé se met alors en place, notamment des danses, des chants et des couleurs qui illustrent les émotions ressenties lors d'un match de foot. Depuis le début de la coupe du Monde 2022 et tout au long de l'histoire du football marocain, le public n'a jamais fait faux bond aux Lions de l'Atlas. Au Qatar, le public était nombreux à suivre tous les matchs opposant le Maroc aux équipes adverses, avec le même esprit de soutien et de sincérité. De son côté, le onze national et à sa tête le Coach Walid Regragui, n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance aux Marocains pour leur appui intarissable en toute circonstance. Le sélectionneur national a d'ailleurs souligné, à plusieurs reprises, que c'est grâce à l'apport et à la présence des supporters marocains, que l'équipe nationale a pu jouer au Mondial, tout en faisant le maximum pour honorer les couleurs nationales. Idem du côté des joueurs qui ont tenu à remercier chaleureusement les supporters marocains d'avoir fait le déplacement jusqu'au Qatar pour être aux côtés de l'équipe nationale, durant cet événement sportif planétaire. Parmi eux, figure le défenseur des Lions de l'Atlas, Yahya Attiat Allah qui après avoir rappelé que «le peuple marocain est passionné de football», a tenu à remercier les supporters pour le soutien qu'ils apportent aux Lions de l'Atlas lors des différentes compétitions de football. Et d'ajouter que le sélectionneur national Walid Regragui, «(…) s'arrange toujours pour booster la confiance des joueurs». Au-delà de la joie de voir l'équipe nationale percer lors des grandes compétitions semblables à celle du Mondial, les supporters marocains veillent à soutenir les Lions de l'Atlas dans les moments de joie comme dans les instants difficiles. Ce n'est pas demain la veille que ça va changer.■

Mohcine Lourhzal

Noureddine Falah, alias Dolmy

Qui est le plus célèbre supporter des Lions de l'Atlas?



Son vrai nom n'est connu de personne ou presque. Avec ses cheveux longs bouclés et son style atypique, tout le monde le compare physiquement, à tort ou à raison, à la légende «morte-vivante» marocaine, feu Abdelmajid Dolmy. Il est toujours présent pour supporter inconditionnellement les Lions de l'Atlas. Ses traits physiques sont singuliers. Son surnom est sur toutes les lèvres, ses images sont relayées sur plusieurs supports médiatiques. De son vrai nom, Noureddine Falah, le supporter le plus célèbre du Maroc était cependant présent lors des victoires les plus belles du Maroc, notamment lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2004 en Tunisie, tout comme il a tenu à être présent à la Coupe du Monde du Qatar (2022). .■

Drapeau, maillot, maquillage...

Le Kit du parfait supporter



Etre un vrai et un bon supporter, ça se travaille. Certains accessoires semblent indispensables à tout fan de football digne de ce nom. Le déguisement d'un bon supporter inclut d'abord le drapeau. Vient ensuite le maillot de foot. Un bon supporter se reconnaît à ses vêtements. Comme alternative au maillot, il est possible d'utiliser différents vêtements aux couleurs de son équipe. Une tenue parfaite de supporter de foot passe aussi par un maquillage. Appelé face painting, il s'agit d'un kit spécialement conçu à cet effet et qui se vend dans les magasins spécialisés dans la vente de vêtements et d'accessoires sportifs. Enfin, lorsqu'on assiste à un match de foot dans un stade, en tant que bon fan, il est nécessaire de se munir également d'un élément incontournable, le fair-play, qui prouve le respect envers les autres supporters, la confiance et la fierté envers la sélection nationale. ■

Coupe du Monde 2022

Les Lions de l'Atlas exorcisent les Diables Rouges

Les Marocains à travers le monde retenaient leur souffle en ce début d'après-midi du dimanche 27 novembre 2022.



Stade «Al Thumama» à Doha. Il est 14 heures (GMT+1) lorsque l'arbitre mexicain, César Ramos donne le coup d'envoi de la rencontre Maroc-Belgique. Le onze national avait une immense pression sur les épaules, sachant que les Diables Rouges occupent la deuxième place du classement mondial de la FIFA. Doté d'une volonté intarissable de réussir et de donner la joie aux supporters marocains où qu'ils soient, les Hommes de Walid Regragui ont été à la hauteur des aspirations et ont obtenu haut la main, 3 points précieux qui leur permettent de prendre une option sur la qualification aux 8ème de finale pour le groupe F.

Aller droit au but et gagner des points

Pour leur deuxième match dans le cadre du mondial qatari, les Lions de l'Atlas ont fait l'essentiel en battant la Belgique, 2 buts à 1. C'est un Maroc impérieux qui s'est imposé face à la Belgique, grâce au but d'Abdelhamid Sabiri (73ème minute de jeu) et celui de Zakaria Aboukhlal (92ème minute).

Jusque-là, la Belgique n'avait jamais perdu à la Coupe du Monde contre une équipe africaine. Mais le soutien du public couplé à l'expérience des joueurs et au savoir-faire du sélectionneur national, Walid Regragui, ont permis au Maroc de faire la différence.

Pour aller conquérir la qualification, l'entraineur belge Roberto Martinez a procédé à trois changements dans son équipe de départ. Thomas Meunier, Amadou Onana et Thorgan Hazard ont fait leur apparition parmi les titulaires à la place de Leander Dendoncker, Youri Tielemans et Timothy Castagne. Walid Regragui a quant à lui opté pour la continuité avec quasiment le même onze que celui qui a tenu tête au vice-champion croate, à l'exception du gardien de but Yassine Bounou qui a ressenti un petit malaise à la dernière minute et qui a préféré, à sa demande, laisser sa place à Mounir El Kajoui qui était à son meilleur niveau. Après un premier quart d'heure difficile, les Lions de l'Atlas se réveillent enfin. Profitant de la vitesse de ses ailiers, le Maroc pose des problèmes à la défense à 3 des Belges. Au départ, les joueurs marocains éprouvaient quelques difficultés à cadrer, à l'image de Hakim Zyiech (21ème minute), Yassine Amallah (28ème minute de jeu) ou encore Achraf Hakimi (35ème minute).

Un coup franc de Zyiech trompe Thibaut Courtois. Du pied gauche, il place parfaitement le ballon, et du défenseur Romain Saïss, qui se jette devant le gardien belge, provoque l'erreur d'inattention du meilleur gardien au monde en 2022. Toutefois, l'arbitre refuse le but pour une position de hors-jeu, en se référant au dispositif d'Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR). Les Lions de l'Atlas ne sont pas découragés pour autant, repartant à l'assaut de Thibaut Courtois. Ziyech sera le premier à tenter sa chance à moins de 25 mètres sans succès (50ème minute de jeu). Une frappe enroulée de Soufiane Boufal passe à quelques centimètres de celui qui évolue également en tant que portier du Real Madrid (57ème minute). Mounir El Kajoui aura l'occasion de s'illustrer à nouveau. Il capte une frappe puissante de Dries Mertens (65ème minute), tout comme celle de Michy Batshuayi à la 67ème minute de jeu.

En fin de compte, c'est le Maroc qui trouvera la faille. Comme sur le but refusé, Yassine Sabiri expédie un coup franc excentré directement dans les filets de Thibaut Courtois. Cette fois, la VAR n'intervient pas et les supporters des Lions de l'Atlas rugissent à l'unisson sous le ciel de Doha. Affolé, le coach de l'équipe belge, Roberto Martinez joue son va-tout et fait sortir Thomas Meunier pour faire entrer Romelu Lukaku. Surnommé le Bulldozer, l'attaquant originaire du Congo n'a pas fait un bon match. Malgré une tête de Jan Vertonghen qui frôle le poteau de l'équipe du Maroc à la 83ème minute, et des coups de butoir qui se sont enchainés au cours des dernières minutes de la rencontre, le Maroc fera preuve d'une résistance remarquable jusqu'au bout. Le zoner national parvient même à faire le break dans les arrêts de jeu grâce à Zakaria Aboukhlal (90ème minute+2).■

ML

Maroc-Belgique

Les deux équipes n'étaient pas à leur 1ère confrontation

Les sélections marocaine et belge, se connaissent très bien. Avec leur rencontre, dimanche 27 novembre 2022, le Maroc et la Belgique s'étaient déjà affrontés à trois reprises. La première confrontation entre les deux équipes remonte au Mondial qui s'était tenu aux Etats-Unis en 1994. La victoire est revenue aux Belges sur le score d'un but à zéro Les deux équipes se sont ensuite rencontrées à deux reprises, en 1999 et 2008, en matchs amicaux. La Belgique avait remporté le premier match 4-0, et le Maroc le second par 4 buts à 1. ■

Mondial 2022

Quand la rage de l'emporter fait la différence

Bon état d'esprit, ambiance conviviale, soutient fort de la part du public, intelligence du Coach et, bien sûr, grande combativité des Lions… Autant d'ingrédients parmi d'autres qui ont permis au Maroc de faire la différence lors de la première phase de la Coupe du Monde, Qatar-2022. Les images valent mieux que mille mots.



Ce n'est pas un hasard si les joueurs marocains respirent la confiance. Force est de constater qu'il y a une belle ambiance au sein de l'équipe nationale.



Une sacrée ambiance régnait dans le stade Al Thumama, le 27 novembre 2022, bien avant le début de la rencontre Maroc-Belgique qui s'est soldée par une victoire méritée des Lions de l'Atlas contre les Diables Rouges (2 buts à 0).



Le Maroc a eu plusieurs occasions de marquer contre la Belgique. Le premier but de Hakim Ziyech en fin de 1ère mi-temps refusé par l'arbitre n'a pas déstabilisé les joueurs, bien au contraire.



La prestation remarquable de l'équipe nationale, depuis le début du Mondial de football 2022, a rappelé les exploits des Lions de l'Atlas lors des Coupes du Monde en 1986.



Pêche

Après la baisse des ressources halieutiques, le coup de grâce du Gazoil !

La filière pêche ne décolère pas, face à la hausse du prix du gasoil qui aurait forcé plusieurs bateaux à carrément arrêter leur activité, selon des professionnels du secteur, approchés cette semaine par Le Reporter.

Une vague de mécontentement submerge les chalutiers dans plusieurs ports. A l'heure où les sardiniers ont repris leurs activités à partir de vendredi 25 novembre dans les ports du nord, après un arrêt de plusieurs jours, les navires chalutiers restent à quai.

Ce sont entre 350 et 400 chalutiers qui n'ont pas repris la mer depuis maintenant 40 jours!, selon des sources à la Confédération nationale de la pêche côtière (CNPC). Ils poursuivent que le coût élevé du gasoil ne rend plus rentables les sorties en mer de quelque 860 palangriers qui sont également restés à quai plusieurs semaines. «Ce qui va aider les opérateurs du secteur à passer la tempête c'est surtout de réduire les taxes qui sont prélevées sur les ventes



des produits halieutiques. Car les charges sont de plus en plus énormes. Et le gasoil c'est la plus grosse charge qu'il y a sur un navire de pêche», insistent nos sources.

Un point de vue que partage également Mustapha Achabak, Président de l'Association nationale des marins-pêcheurs au Maroc. «Plus le prix du gasoil est élevé, moins il y en a pour le salaire des pêcheurs. Le carburant représente plus de 70% des dépenses, et comme les marins sont rémunérés proportionnellement au chiffre d'affaires moins les charges, ça diminue leur paie», explique Mustapha Achabak, également patron de pêche.

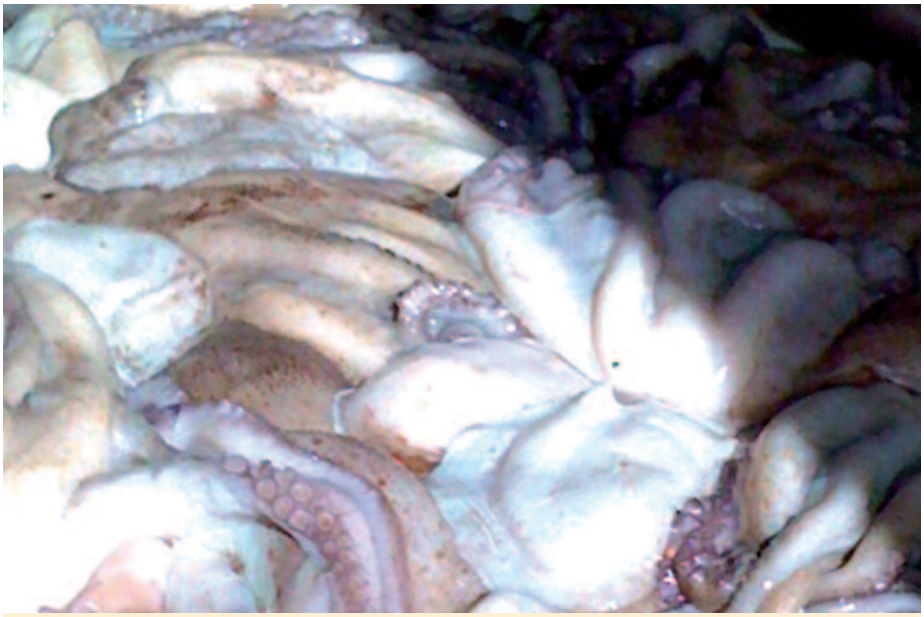
Le choc est d'une ampleur sans précédent. Des centaines de marins pêcheurs, qui ne sortent plus en mer, craignent pour leur gagne-pain. «On n'a pas travaillé depuis un mois. Si aucune solution n'est trouvée, je risque de perdre mon travail qui est mon seul gagne-pain». Ce refrain est repris par pratiquement tous les pêcheurs joints cette semaine par nos soins. Mais aussi par des patrons de pêche.

Selon plusieurs d'entre eux, les chalutiers ne prévoient pas encore de reprendre la mer, du moins jusqu'à ce que leurs revendications soient entendues. «On n'arrive plus à gérer la flambée des prix du gasoil. On ne peut plus sortir en mer avec un gasoil dont le prix a connu des niveaux vertigineux. D'ailleurs, les 40 chalutiers que compte aujourd'hui le port de Larache ont été contraints de rester à quai plusieurs semaines», soutient Abdelilah Aqnine, un patron de pêche à Larache.

«En sortant en mer, on ne fait que perdre encore plus et nos frais sont plus élevés que ce que nous pêchons», se désole-t-il. Avec une pêche qui n'est plus bonne ces dernières années, On ne s'en sort plus et on ne peut pas supporter de travailler à perte, dit-il, fermement.

«Dès que des solutions seront apportées à la problématique de la flambée du prix du gasoil, on sortira en mer. Pour nous, c'est difficile de reprendre aujourd'hui l'activité, alors que nous ne pouvons plus couvrir nos dépenses… La situation étant critique, plusieurs chalutiers sont arrivés au bord de la faillite. Et si on ne voit pas venir des solutions raisonnables et urgentes, on est prêt à rester sur le quai encore pour un autre mois», fulmine Abdelilah Chaib, un patron de pêche à Tanger.

A l'heure où nous mettions en ligne, nous apprenions que le sujet a été sou- ➜



Pêche au poulpe

La saison hivernale lancée le 15 décembre, mais...

La campagne hivernale de pêche au poulpe devrait démarrer le 15 décembre 2022. Cette mesure, qui s'appliquera tout au long du littoral national, a été prise par le Comité de suivi des pêcheries de poulpe, qui s'est réuni le 29 novembre, en présence des professionnels et de la SG du ministère de la pêche, Zakia Driouch.

Ce qui ressort du dernier rapport scientifique de l'Institut national de la recherche halieutique (INRH), présenté lors de la réunion dudit Comité, serait pourtant très inquiétant, à en croire les dires d'une source professionnelle bien informée.

Selon cette source ayant assisté à la réunion, le rapport tire la sonnette d'alarme sur l'évolution des indicateurs biologiques des pêcheries des céphalopodes. Malgré un arrêt d'activité de huit mois dans la zone dite «Stock C», la situation serait toujours alarmante dans cette zone.

«Le poulpe ne s'est pas reproduit comme on l'a souhaité», confie notre source.

Ce professionnel a avancé au passage que l'administration n'aura d'autre choix que de baisser les quotas. La période fixée pour la reprise de la campagne de pêche ne subira pas pour autant des changements et ne serait pas reportée. Même si ce qui ressort du dernier rapport de l'INRH est certainement une mauvaise nouvelle, à la fois en termes de diminution des céphalopodes et en termes de la taille de cette espèce, en particulier dans la zone sud du pays, dit notre source.

Rappelons que devant la chute drastique des céphalopodes (60%), une commission restreinte, composée de professionnels et de responsables au ministère de la pêche, avait été créée lors de la réunion du comité de suivi des pêcheries de poulpe en été dernier, avec pour objectif de trouver des solutions efficaces afin de remédier au problème de la pêche illégale■

NC

➜levé mardi 29 novembre, lors de la réunion du Comité de suivi des pêcheries de poulpe, laquelle s'est tenue au ministère entre les professionnels de la pêche et la SG du ministère Zakia Driouch, confie une source professionnelle, membre à la CNPC.

Au ministère, on promet de trouver des solutions à cette question de gasoil destiné à la pêche pour venir en aide à la profession, indique toujours notre source. Même si certains professionnels se disent pessimistes. «Que des promesses», lancent-ils.

En attendant, les chalutiers ne savent plus quoi faire, selon plusieurs d'entre eux. «Entre le gasoil qui a vu son prix doubler en quelques mois, la glace, la cuisine et les autres frais supplémentaires, les dépenses nécessaires pour les sorties en mer d'un chalutier peuvent atteindre 15.000 dirhams par jour», assure le patron de pêche Abdelilah Chaib.

Pour nous, c'est compliqué, si ce n'est impossible, de couvrir toutes ces dépenses. Alors que la valeur des captures quotidiennes ne dépasse pas parfois 9000 dirhams et les ressources halieutiques ont fortement baissé. Il faut dire que nous avions déjà un manque à gagner en raison de cette chute des ressources. Pour la crevette, par exemple, on ramenait avant 15 à 17 caisses en 7 heures. Mais aujourd'hui on ne ramène que 4 à 5 caisses !», poursuit toujours Abdelilah Chaib.

«C'est vrai que des dépenses il y en a toujours, poursuit ce patron de pêche, qui ne décolère pas, mais là c'est le prix du gasoil surtout qui est exorbitant!», remarque encore notre interlocuteur. Ce qu'on voudrait, c'est que le gouvernement intervienne pour fixer un plafond pour le prix du gazoil, souligne Abdelilah Chaib.

«C'est vraiment le moment si on veut sauver le secteur et là, ce qu'on fait, c'est exactement le contraire. Les prix sont toujours très élevés. A l'heure où je vous parle, à Tanger par exemple, le prix du gasoil a atteint 11.900 dirhams la tonne,



hypothéquant ainsi la reprise de la flotte actuellement restée à quai depuis plus d'un mois», dénonce t-il encore.
Pour cet homme de mer, le prix du gasoil ne doit pas être le même dans le nord et dans le sud. Car, dit-il, «dans les zones nord, les chalutiers souffrent de la baisse du poisson». On souhaite, poursuit-il, que le prix du gasoil soit fixé à 8000 ou 8500 dirhams. «A chaque fois qu'un chalutier sort en mer, la facture est salée. Il doit utiliser une tonne de gasoil par jour, ajoute Abdelilah Chaib. Et nos dépenses peuvent parfois avoisiner les 60.000 dirhams pour une sortie en mer de cinq jours. A cela, il faut ajouter les prélèvements relatifs aux taxes et les prix du poisson qui a diminué», conclut ce patron de pêche à Tanger.
A Safi, la situation serait aussi compliquée, notamment pour la pêche artisanale. Akka Nour, un professionnel de la pêche artisanale et président de l'association «al massira al khadra» de la pêche artisanale au port de Safi, ne mâche pas ses mots. «On va droit au mur. On est actuellement en arrêt depuis trois jours à cause du mauvais temps. Mais on sera obligé, nous aussi, de nous arrêter si on ne fait rien du côté du gouvernement», martèle Akka Nour. Car, précise-t-il, «Ce que nous vendons couvre à peine ce que nous dépensons. En plus, les cours ne tiennent plus bon depuis déjà un certain temps, sachant que la demande a beaucoup baissé. Ce n'est donc plus rentable», constate ce professionnel à Safi.■ **Naîma Cherii**

Ce que propose la Fédération des Chambres des pêches maritimes pour atténuer la flambée des prix du gasoil...

La Fédération des Chambres des pêches maritimes a appelé à la création d'un fonds de garantie qui fixe un plafond des prix du carburant. L'avantage de ce fonds, explique-t-on c'est que «lorsque les prix du carburant augmentent, l'Etat soutient la profession et quand les prix diminuent et qu'il est inférieur au plafond, les professionnels continuent de s'acquitter du même prix, et la différence est versée au fonds de garantie».
Pour l'heure, cette proposition n'est pas encore mise en exécution, selon la Fédération qui appelle aussi à la réduction des taxes prélevées sur les ventes des produits de mer. «Les professionnels de la pêche côtière doivent payer chaque jour une taxe de 17,5%. Dans ce contexte de crise, on aurait dû baiser les prélèvements pour atténuer la flambée des prix de l'essence», précise-t-on■

Ouverture et transparence

Le Conseil de la Concurrence à la rencontre du corps académique



Ph: Le Reporter

Le Conseil de la Concurrence a organisé un Atelier d'échange avec le corps académique marocain, sous le thème: «Droit et Economie de la concurrence».

Tenue à Rabat, le 29 novembre 2022, cette rencontre a été rehaussée par la présence et la participation d'Ahmed Rahhou en sa qualité de Président du Conseil de la Concurrence. Ont également pris part au débat, le Secrétaire Général du Conseil, Mohamed Abouelaziz, ainsi que Katarzyna Róziewicz-Ładoń et Sonia Jóźwiak Górny, respectivement Conseillère à la Direction Juridique et Experte en Télécommunications, Médias et Services, auprès de l'Autorité de Protection de la Concurrence et des Consommateurs de Pologne. (UOKIK).

La libre concurrence, gage d'efficacité économique

Dans son allocution introductive à cet atelier d'échange, le Président du Conseil de la Concurrence, a affirmé que la libre concurrence constitue un élément clé qui permet d'assurer l'efficacité et l'efficience de l'économie, aussi bien au niveau national que mondial. Ahmed Rahhou a souligné que la concurrence n'est pas une fin en soi, mais qu'il s'agit d'un levier qui permet d'atteindre l'efficacité et l'efficience de l'économie qui ne peut s'obtenir que par le jeu de l'innovation, de la création et de la compétition loyale. Il a, dans ce sens, relevé qu'ouvrir la concurrence et permettre qu'elle s'exerce librement au sein du marché, demeure l'unique manière pour garantir le développement économique, tous secteurs d'activités confondus. Ahmed Rahhou a, en outre, souligné que la vision

du Conseil de la Concurrence s'articule conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, principalement autour de deux fondements majeurs.
Le premier pilier se rapporte à la protection du consommateur, qui ne peut se faire que par le biais de la concurrence.
Le second fondement qui constitue une Feuille de Route pour le Conseil, est relatif à la protection des investisseurs. Sur ce volet, A. Rahhou a insisté sur le rôle majeur que jouent les investisseurs en tant que créateurs de Valeur Ajoutée (VA) au sens économique du terme, d'où la nécessité de leur offrir un climat propice à l'exercice de leurs activités, a précisé le Président du Conseil de la Concurrence. Et d'ajouter que les investisseurs, qu'ils soient marocains ou étrangers, ont aujourd'hui besoin de garanties plus solides en termes d'accès aux marchés et de commercialisation de leurs produits dans les meilleures conditions, loin de tout monopole ou ententes préalables.
De même, Ahmed Rahhou a mis en avant l'ensemble des actions menées par le Maroc, à travers le Conseil de la Concurrence, pour atteindre ces objectifs. Le responsable a noté, dans ce sens, que le Conseil dont il assure la présidence joue un rôle d'arbitrage, dans la mesure où il veille au respect des règles saines de concurrence, tout en veillant à être le plus neutre et le plus juste possible.
Pour sa part, le Secrétaire Général du Conseil de la Concurrence, Mohamed Abouelaziz, a souligné que le droit de la concurrence marocain, vise à stimuler l'efficience économique et le bien-être du consommateur, notant que la concurrence est bénéfique à la fois pour l'entreprise, l'économie et le citoyen. Abordant le champ d'application du droit de la concurrence, le SG du Conseil de la Concurrence a précisé que ce dernier s'applique à toutes le personnes physiques ou morales, qu'elles aient ou non leur siège ou des établissements au Maroc, ainsi qu'à toutes les activités de production, de distribution et de services, lorsque ces dernières agissent comme opérateurs économiques.
De leur côté, les intervenantes de l'UE ont évoqué l'application du droit de la concurrence en Pologne, présentant les missions et les priorités de l'Office Polonais de la Protection de la Concurrence et des Consommateurs (UOKIK).
A cet égard, Katarzyna Róziewicz-Ładoń et Sonia Jóźwiak Górny ont rappelé que l'Atelier d'échange organisé par le Conseil de la Concurrence marocain s'inscrit dans le cadre d'un contrat de jumelage signé avec l'Union Européenne (UE), soulignant que ce jumelage permet de créer un cadre propice d'échange d'expériences et d'expertises en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.
Le jumelage entre le Conseil de la Concurrence et l'Union Européenne (UE) date de mars 2022. Il s'agit d'un partenariat entre le Conseil et un consortium composé de la Commission Hellénique de la Concurrence (Grèce), l'Autorité de Protection de la Concurrence et des Consommateurs Polonaise et l'Autorité Italienne de la Concurrence, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme baptisé: «Réussir le Statut Avancé Phase II», et qui vise à renforcer le partenariat entre le Maroc et l'UE dans ce domaine.
D'une durée de deux ans (2022-2024), ce jumelage financé par l'Union Européenne, a pour objectifs spécifiques de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles du Conseil de la Concurrence. Ce partenariat est géré avec l'appui de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (Cellule d'Accompagnement du Programme Réussir le Statut Avancé) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.
Le Maroc s'est doté d'un Conseil de la concurrence en 2009. En 2014, une Loi modifiant ses prérogatives a vu le jour. Depuis, ledit Conseil dispose de pouvoirs renforcés. Il peut ainsi s'auto-saisir d'une affaire et n'a plus à attendre d'être sollicité par le gouvernement. Les entreprises peuvent également saisir le Conseil de la Concurrence qui dispose aujourd'hui d'un pouvoir de sanction contre les entreprises qui ne respectent pas la loi en matière de concurrence. ■

Au micro du Reporter

Ahmed Rahhou, Président du Conseil de la Concurrence

«Mobiliser autour de l'utilité générale du respect du droit de la concurrence loyale»

«Le Conseil de la Concurrence a entamé une série de rencontres et d'actions pédagogiques.
Notre objectif, c'est que le droit de la concurrence et du respect du consommateur soient connus de tous.
Nous voulons à travers cette opération de pédagogie généralisée, sensibiliser et mobiliser autour de l'utilité générale du respect du droit de la concurrence loyale et juste.
Pour atteindre cet objectif, le concours des médias, des Conseils juridiques internes et externes des entreprises, des Associations et Fédérations professionnels, et celui du corps académique, s'avère primordial.
La formation se révèle également nécessaire, dans la mesure où elle



permet aux étudiants de mieux assimiler les instruments juridiques et les règles de la concurrence au Maroc.
Le Conseil de la Concurrence est disposé à collaborer avec les facultés de droit pour atteindre cet objectif»■

BAD-UA-ONUDI

37 pays africains sur la voie de l'industrialisation, dont le Maroc

Un nouveau rapport de la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) indique que 37 des 52 pays africains -dont le Maroc- ont vu leur niveau d'industrialisation s'accroître au cours de la dernière décennie.



L'usine Renault de Tanger (Maroc)

Le rapport sur l'Indice de l'industrialisation en Afrique fournit une évaluation à l'échelle nationale des progrès réalisés par les 52 pays africains sur la base de 19 indicateurs clés, souligne un communiqué de la BAD, qui relève que le rapport permettra aux gouvernements africains d'identifier des pays de référence afin de mieux évaluer leurs propres performances industrielles et d'identifier plus efficacement les meilleures pratiques.

C'est en marge du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique qui se tient à Niamey, au Niger, que la BAD, l'UA et l'ONUDI ont lancé conjointement la première édition du rapport sur l'Indice de l'industrialisation en Afrique.

Les 19 indicateurs de l'indice couvrent les performances manufacturières, le capital, la main-d'œuvre, l'environnement des affaires, les infrastructures et la stabilité macroéconomique. L'indice établit également un classement du

niveau d'industrialisation des pays africains selon trois axes: les performances, les déterminants directs et indirects.
Les déterminants directs comprennent les dotations en capital et en main-d'œuvre et la manière dont elles sont déployées pour stimuler le développement industriel. Les déterminants indirects comprennent les conditions environnementales favorables telles que la stabilité macroéconomique des institutions et des infrastructures solides.
Dans l'ordre, l'Afrique du Sud a conservé un classement très élevé tout au long de la période 2010-2021, suivie de près par le Maroc, qui occupait la deuxième place en 2022. L'Égypte, la Tunisie, Maurice et Eswatini complètent le top six sur la période.
Représentant la BAD lors de l'événement de lancement, Abdu Mukhtar, directeur du Développement de l'industrie et du commerce dans cette Banque, a déclaré que si l'Afrique a fait des progrès encourageants en matière d'industrialisation au cours de la période 2010-2022, la pandémie de Covid-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont freiné ses efforts et mis en évidence des lacunes dans les systèmes de production.
«Le continent a une occasion unique de remédier à cette dépendance en renforçant davantage son intégration et en conquérant ses propres marchés émergents», a-t-il déclaré.
Ajoutant: «La Zone de libre-échange continentale africaine constitue une opportunité inédite de créer un marché unique de 1,3 milliard de personnes et de générer des dépenses cumulées des consommateurs et des entreprises pouvant atteindre 4.000 milliards de dollars, ce qui offre la possibilité de renforcer leurs liens commerciaux et de production et de tirer enfin parti de la compétitivité industrielle de l'intégration régionale, comme l'ont fait d'autres régions».
La BAD a investi quelque 8 milliards de dollars au cours des cinq dernières années, dans le cadre de sa priorité stratégique «High-5» dénommée «Industrialiser l'Afrique». «Rien que dans le secteur pharmaceutique, nous avons l'intention de dépenser au moins 3 milliards de dollars d'ici 2030», a fait savoir Abdu Mukhtar.
La construction d'une industrie productive fera partie intégrante du développement de l'Afrique, offrant une voie vers une transformation structurelle accélérée, la création d'emplois formels à grande échelle et une croissance inclusive. Toutefois, la part de l'Afrique dans l'industrie manufacturière mondiale a diminué pour atteindre le niveau actuel de moins de 2 %, relève le communiqué, qui souligne que des politiques industrielles plus proactives sont jugées essentielles pour inverser la tendance ; mais elles nécessitent des connaissances approfondies et une compréhension détaillée des contraintes et des opportunités auxquelles chaque pays est confronté.
Les autres conclusions clés du rapport montrent qu'au cours de la période couverte (les onze dernières années), Djibouti, le Bénin, le Mozambique, le Sénégal, l'Éthiopie, la Guinée, le Rwanda, la Tanzanie, le Ghana et l'Ouganda ont tous progressé de cinq places ou plus dans le classement.
Les pays les plus performants ne sont pas nécessairement ceux dont l'économie est la plus importante, mais ceux qui génèrent la plus forte valeur ajoutée manufacturière par habitant, avec une proportion importante de produits manufacturés destinés à l'exportation, insiste le rapport, notant que l'Afrique du Nord reste la région africaine la plus avancée en matière de développement industriel, suivie par l'Afrique australe, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est.
L'Indice de l'industrialisation en Afrique était l'un des deux nouveaux outils présentés lors de l'événement. Le second, qui vient en complément du premier, est l'Observatoire africain de l'industrie, dévoilé par l'ONUDI et l'Union africaine. Il servira de plateforme centrale de connaissances en ligne pour collecter, analyser et consolider les données quantitatives nécessaires aux analyses qualitatives des tendances, prévisions et comparaisons industrielles nationales, régionales et pan continentales.■


Ghita Mezzour

Investissements 2023

45% de paperasse en moins pour traiter les dossiers

Le nombre des documents requis pour le traitement des dossiers d'investissement sera réduit de 45 %, à partir de l'année prochaine (2023), a déclaré, lundi 28 novembre (2022) à Rabat, la ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la réforme de l'administration, Ghita Mezzour (photo).
En réponse à une question centrale à la Chambre des représentants sur «la simplification des procédures d'investissement», Ghita Mezzour a indiqué que le ministère a œuvré, en collaboration avec les centres régionaux d'investissements (CRI), pour la mise en place des procédures relatives à l'investissement, rappeant l'importance que revêt l'investissement en tant que moteur de développement socio-économique et pourvoyeur d'emplois.
La ministre a informé que la plateforme «Cri-invest» a été mise à jour, en vue de réduire le nombre des documents requis pour l'investissement, précisant que des rencontres d'information et de sensibilisation ont été organisées au profit des fonctionnaires de neuf régions, jusqu'à présent, en vue de les accompagner dans la mise en œuvre de procédures administratives simplifiées avant le lancement officiel de la plateforme■

Maroc-Chine

Signature à Rabat d'un MoU pour la promotion du commerce

Le Maroc et la Chine ont signé, le 30 novembre (2022) à Rabat, un mémorandum d'entente (MoU) portant sur la création d'un groupe de travail pour la facilitation et la promotion des échanges commerciaux entre les deux pays.



Paraphé par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour et l'ambassadeur de la République de Chine au Maroc, Li Changlin, cet accord a pour objectif de simplifier les procédures pour le renforcement des relations commerciales à même de promouvoir la coopération économique entre les deux parties. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le ministre Mezzour a indiqué que la signature de ce mémorandum d'entente, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux entre le Royaume du Maroc et la République de Chine, est un premier pas pour la mise en place d'un groupe de travail chargé de la simplification des procédures pour la facilitation de l'accès des marchandises. Il s'agit d'une équipe composée d'experts, aussi bien du secteur public que du secteur privé, des deux pays amis, a précisé le ministre, soulignant que le but est d'approfondir cette relation et d'exploiter davantage le potentiel de croissance commerciale des deux pays.

A travers cette initiative, a ajouté Ryad Mezzour, les deux parties s'engagent à renforcer aussi bien l'attractivité des investissements chinois au Maroc que la mise en œuvre de projets marocains dans ce pays considéré conne une puissance économique mondiale.

De son côté, l'ambassadeur Li Changlin s'est dit fier de la signature de cet accord, mettant en avant la «dynamique ascendante» des relations sino-marocaines constatée ces dernières années.

Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays connaît une augmentation remarquable, a-t-il dit, remerciant, par la même occasion, l'ensemble des équipes du Département du Commerce pour le soutien apporté aux entreprises chinoises installées récemment sur le territoire national.

La signature dudit MoU s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique multidimensionnel maroco-chinois conclu en 2016, qui a permis de renforcer les relations bilatérales économiques et d'élargir le spectre de la coopération à plusieurs secteurs porteurs.■

Statistiques

Le HCP marocain et le NBS chinois scellent un partenariat

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et le Bureau national des statistiques de la Chine (NBS) ont signé, vendredi 25 novembre (2022), en visioconférence, une convention de partenariat pour le renforcement de la coopération dans le domaine des statistiques.

En vertu de cette convention, les deux parties renforceront leur coopération autour de plusieurs axes, notamment les statistiques d'entreprises, le Big Data et les sources alternatives de données, ainsi que la modélisation et les prévisions économiques. S'exprimant à cette occasion, le Haut-Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami, a indiqué que ce partenariat consacre un nouveau domaine de coopération entre le Maroc et la Chine, déjà liés par plusieurs accords de coopération et constitue également une nouvelle grande route ouverte dans le domaine de la statistique entre les deux pays.

A. Lahlimi a également mis en avant la coopération profonde, stratégique et durable liant le Maroc et la Chine, mentionnant à cet égard l'initiative de «la Ceinture et la Route», qui marque une nouvelle ère dans la coopération entre la Chine et le Maroc, et dans le cadre de laquelle s'inscrit la coopération économique sino-marocaine. Dans ce sens, il a souligné que les deux institutions de statistiques, de par leur rôle de suivre les économies des deux



pays, veiller à la planification du développement économique et évaluer les politiques publiques et leur efficacité, devraient établir un cadre de partenariat pour renforcer davantage leur coopération.

A. Lahlimi a, en outre, affirmé qu'il existe un domaine énorme et élargi de coopération ouvert par le biais de cette convention, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, la recherche de modèles de développement et d'analyse économique et aussi, en matière d'objectifs du développement durable.

A cet égard, le Haut-Commissaire au Plan a précisé que des méthodes alternatives aux enquêtes sont en cours de développement et ce, pour analyser nos performances en matière d'objectifs de développement durable, notamment à travers l'utilisation de satellites, des techniques et de Big data. De son côté, le Directeur du NBS, Kang Yi, a fait savoir que les deux pays sont liés par une amitié de longue date, qui s'est manifestée lors des visites mutuelles des Chefs des deux États, ainsi qu'à travers les protocoles d'accord signés dans plusieurs domaines.

De même, Kang Yi a indiqué que le partenariat entre le HCP et le NBS s'inscrit dans la continuité de la coopération entre les deux pays, notant qu'il permettra de renforcer davantage la collaboration, particulièrement en matière des statistiques d'entreprises et le Big Data. Le Directeur du Bureau national des statistiques de Chine a également fait observer que le domaine des statistiques fait face aujourd'hui à de nouvelles exigences, surtout à l'ère de la montée de l'économie numérique, d'où l'importance de cette convention qui marque une coopération durable et gagnant-gagnant.■

OCP

Le CA bondit à plus 55% à fin septembre 2022 !

Le chiffre d'affaires du Groupe OCP s'est établi à près de 89,54 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2022. Soit une hausse de 55% par rapport à la même période une année auparavant.


Mostapha Terrab, PDG de l'OCP



Livrant ses résultats financiers à fin septembre 2022, l'OCP, acteur majeur de l'industrie des engrais, indique dans un communiqué que cette performance s'explique principalement par la hausse des prix de vente dans toutes les catégories de produits, qui a largement compensé la baisse des volumes exportés d'une année sur l'autre.

«Les conditions de marché sont restées solides tout au long des neuf premiers mois de 2022, reflétant principalement une situation tendue de l'offre liée au conflit russo-ukrainien et à la réduction des exportations chinoises. Les prix des engrais phosphatés ont accusé une baisse progressive au cours du second semestre de 2022, en raison d'une baisse de la demande sur la plupart des marchés clés, notamment au Brésil, où les niveaux de stocks étaient élevés, ainsi qu'en Europe et aux États-Unis, qui ont connu des conditions météorologiques défavorables. En outre, la baisse significative des prix du soufre sur le troisième trimestre a donné de l'élan à la baisse des prix», précise l'OCP.

Dans le détail, pour la Roche, le chiffre d'affaires a augmenté de 74% par rapport à la même période de l'année dernière, résultant principalement de la hausse des prix qui a permis d'atténuer la baisse des volumes exportés.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a affiché une légère baisse de 6% d'une année sur l'autre, la baisse des volumes d'exportation, principalement vers l'Europe et l'Inde, ayant largement compensé l'augmentation des prix de l'acide phosphorique. La baisse des volumes de vente vers l'Inde s'explique principalement par l'évolution du mix produit en faveur des engrais.

Pour les engrais, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois a augmenté de 68%, principalement en raison de l'amélioration des prix de vente qui a compensé l'impact de la baisse des volumes d'exportation.

Pour sa part, le résultat d'exploitation du groupe OCP s'est élevé à plus de 36,32 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2022, nettement supérieur aux 17,73 MMDH enregistrés l'année dernière.

Quant à l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization : Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement), il a enregistré, sur les neuf premiers mois de 2022, une croissance de 76% d'une année sur l'autre, pour s'établir à 42,96 MMDH à fin septembre 2022, indique l'OCP. Ajoutant que la hausse des prix de vente, ainsi que l'efficacité opérationnelle du Groupe, se sont traduites par une solide marge d'EBITDA de 48%.

La marge brute s'est élevée, de son côté, à 56,24 MMDH, en hausse par rapport aux 37,87 MMDH enregistrés un an plus tôt, fait savoir l'Office, notant que l'amélioration des prix de vente a largement contrebalancé la hausse des coûts des matières premières, à savoir, l'ammoniaque et le soufre.

«Les résultats de l'OCP ont pleinement profité de la hausse généralisée des prix, avec des performances opérationnelles et financières record. Notre marge d'EBITDA de 48%, nous place en première place du secteur et reflète notre capacité à adapter notre production et à rediriger nos exportations vers les marchés à forte croissance grâce à notre flexibilité industrielle et notre agilité commerciale», commente le management du Groupe. «En renforçant notre leadership en matière d'optimisation des coûts et d'excellence opérationnelle, OCP s'appuie sur un business modèle qui nous positionne à l'avant-garde de l'industrie et nous permet de naviguer les éventuels changements des conditions économiques», souligne le communiqué. «Conformément à nos attentes, les prix des engrais ont enregistré une baisse au troisième trimestre, en raison d'une demande impactée par les prix records du premier semestre, ainsi que les niveaux de stocks élevés et les conditions météorologiques défavorables dans quelques régions», précise l'OCP, faisant état d'une hausse significative de son EBITDA à hauteur de 76% et une croissance de 55% du chiffre d'affaires.

En outre, le Groupe fait savoir que les engrais continuent de représenter la part la plus conséquente de ses ventes, soit 65% du chiffre d'affaires total à fin septembre 2022, contre 60% l'année dernière, notant que les marchés à forte demande comme l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique ont représenté 87% de ses exportations en volume sur la période. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles se sont élevées à 15,22 MMDH, contre 7,12 MMDH réalisés un an plus tôt.■

Business

Nama Holding, de CDG Invest, entre dans le capital de Vita Couture

Nama Holding, Fonds d'investissement, dédié au développement des filières industrielles à fort contenu exportateur, filiale de CDG Invest, la branche investissement du Groupe CDG, a annoncé avoir pris une participation minoritaire dans le capital de Vita Couture.



Le Groupe Vita Couture est une plateforme industrielle dans la filière de l'habillement, délivrant aux grands donneurs d'ordre internationaux et nationaux une offre de services complète «one-stop-shop» couvrant toute la supply chain de production des vêtements prêt-à-porter, partant du design jusqu'à la livraison finale, indique un communiqué. Depuis sa création, le Groupe Vita Couture, fondé en 2013 par Mohammed Boubouh et par Mohamed Benajiba, a connu une croissance soutenue marquée par un renforcement de toutes les composantes de la supply chain «produit fini», essentiellement les capacités de création, de développement, de sourcing, ainsi que le renforcement de son écosystème de production, est-il souligné dans le communiqué.

A travers cet investissement, les fondateurs du Groupe Vita Couture et Nama Holding ont l'ambition de consolider les fondamentaux de Vita Couture en tant qu'acteur de référence dans le segment du produit fini et d'engager le groupe sur un nouveau stade de croissance, à travers notamment la poursuite de la diversification des marchés cibles, l'approfondissement de la composante «sustainability» dans la chaîne de valeur ainsi que l'élargissement du portefeuille produits, précise le communiqué.

Le partenariat avec Vita Couture s'inscrit pleinement dans la stratégie d'investissement de Nama Holding visant à accompagner le développement des filières industrielles exportatrices, dont le secteur du textile et habillement, secteur qui dispose d'une forte capacité à poursuivre durablement sa dynamique de croissance et de transformation en phase avec les nouvelles tendances de consommation, les transformations profondes des chaînes de valeur et les enjeux de développement durable.

Mohamed Boubouh, co-fondateur du Groupe Vita Couture a déclaré: «Nous sommes ravis d'avoir CDG Invest, à travers le fonds Nama, comme partenaire stratégique, car nous sommes convaincus qu'à travers leur appui et leur vision industrielle, nous serons capables d'accélérer notre croissance et de concrétiser notre ambition».

De son côté, Salaheddine Kamali, Directeur Général de Nama Holding a affirmé: «L'opportunité d'accompagner le Groupe Vita Couture correspond parfaitement à notre thèse d'investissement, mais la motivation centrale derrière cet investissement reste surtout l'opportunité d'accompagner un duo d'entrepreneurs d'une grande qualité et disposant d'une vision claire pour leur groupe, doté d'une parfaite maitrise de leur industrie et une passion profonde pour leur métier».

La réalisation définitive de l'opération est soumise à la levée des conditions suspensives usuelles■

Immobilier locatif

Aradei Capital a organisé une conférence de presse, vendredi 25 novembre 2022, à la Bourse de Casablanca. Cette rencontre a été marquée notamment, par la présentation des résultats financiers de l'entreprise au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2022.



Aradei Capital affiche une bonne santé financière

Le Président-Directeur Général (PDG) de la Foncière marocaine spécialisée dans l'immobilier locatif, a ainsi indiqué que le Chiffre d'Affaire Consolidé (CA) d'Aradei Capital s'est établi à 351,2 millions de dirhams (MDH), au cours de la période s'étalant du 1er janvier au 30 septembre 2022.

Les raisons d'un développement continu

Cette évolution s'explique selon Nawfal Bendefa, entre autres par la performance d'Aradei sur le périmètre constant (+38,2 MDH) ainsi que, dans une moindre mesure, par l'impact du nouveau périmètre contribuant à hauteur de 9,2 MDH. Sur le seul troisième Trimestre (T3) 2022, le CA consolidé d'Aradei Capital a atteint 121,1MDH, contre 103,4MDH au T3 2021. Le Chiffre d'Affaire Social s'est situé, quant à lui, à 125,4 MDH au 30 septembre 2022, contre 100,2MDH au même mois de 2021, a précisé le PDG d'Aradei. «Ce troisième trimestre s'inscrit dans une dynamique d'investissement avec la livraison de deux établissements de santé pour Akdital Immo, du premier immeuble de bureaux de la foncière, ainsi que l'acquisition d'un terrain à Casablanca destiné au développement d'un nouveau Centre de Services de Proximité (SELA) au niveau de métropole économique. «Dans la continuité du premier semestre 2022, la croissance du Chiffre d'Affaires d'Aradei Capital, à fin septembre 2022, a été principalement générée par la performance opérationnelle de nos actifs à périmètre constant», a ajouté Nawfal Bendefa.

Par ailleurs, le responsable a fait savoir que l'investissement global réalisé au 30 septembre 2022 s'est chiffré à 635MDH, incluant principalement l'investissement initial lors de la prise de participation au sein de Akdital Immo pour près de 120MDH, les dépenses de développement par Akdital Immo pour 323MDH ainsi que l'acquisition d'un foncier de 63.000 m² à Casablanca fin juillet dernier. S'agissant de l'endettement, le PDG a relevé que ce dernier s'est établi à 2,707 milliards de dirhams (MMDH) au 30 septembre, contre 2,355 MMDH à fin 2021. Cette évolution résulte principalement de l'émission de billets de trésorerie et du financement bancaire pour l'activité développement d'Akdital Immo.

Cotée à la Bourse des Valeurs à Casablanca depuis décembre 2020, Aradei Capital est active, principalement dans le secteur immobilier, à travers l'acquisition et le développement d'actifs immobiliers en vue de générer des revenus locatifs à long terme. L'entreprise dispose d'un portefeuille diversifié (actifs commerciaux, actif industriel, agences bancaires, actifs bureaux…). En 2021, Aradei Capital, dont les actifs immobiliers sont répartis dans 22 villes du Maroc, totalisant ainsi une surface commerciale de plus de 380.000 m², a étendu sa stratégie de diversification, au secteur de la santé à travers une joint venture avec le groupe Akdital.

Aradei Capital ambitionne de se positionner en tant que société immobilière cotée de référence sur le marché national. Comme aime à le rappeler son Président-Directeur Général, Aradei qui signifie «Terres» en arabe, symbolise l'attachement aux racines et à la volonté d'une croissance diversifiée, fondée sur des valeurs de confiance et de stabilité■

Marché financier

La BERD détient désormais moins de 5% dans le capital d'Aradei Capital



Dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société Aradei Capital, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le 21 novembre 2022, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 5% dans le capital d'Aradei Capital, indique l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Suite à cette opération, la BERD déclare détenir 550.722 actions Aradei Capital soit 4,91% du capital de cette société, post augmentation de capital.

En effet, le 21 novembre (2022), Aradei Capital a réalisé avec succès une augmentation de capital en numéraire réservée au public de près de 250 millions de dirhams (MDH) avec l'émission de 568.181 actions, dont 548.280 ont été souscrites par des institutionnels.

52 au total, les investisseurs institutionnels ont présenté une demande de 571.946 actions, a précisé l'entreprise.

Les personnes physiques, au nombre de 85, ont souscrit 19.616 actions contre 20.332 demandées, tandis que les personnes morales (2) ont souscrit 285 actions contre une demande de 294.

Le prix de souscription était de 440 dirhams/action et la valeur nominale unitaire était de 100 dirhams.■

Exercice T3-2022

Le RNPG de Bank of Africaen hausse de 6%

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Bank of Africa (BOA) s'est établi à 1,8 milliard de dirhams (MMDH) à fin septembre, en progression de 6% par rapport à la même période un an auparavant.

En social, le résultat net s'est stabilisé à près de 1,4 MMDH, indique BOA dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, ajoutant que le produit net bancaire s'est élevé à 11,4 MMDH, en hausse de 5% comparativement à fin septembre 2021.

Le groupe fait aussi état d'un effort poursuivi d'optimisation des coûts avec une évolution contenue des charges générales d'exploitation à +2,5%. La Banque au Maroc présente des charges stables à 2,7 MMDH.

En outre, BOA a affiché une dynamique commerciale affirmée, malgré un contexte économique moins favorable, avec une part de



marché crédits qui passe de 12,73% à 12,95% sur les neuf premiers mois de l'année etune progression des dépôts de la clientèle de +5,7% et +3,7% respectivement en consolidé et en social.■



TGCC

Le produit d'exploitation progresse de 68,9% à fin septembre

Le produit d'exploitation de TGCC s'est établi à plus de 3,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2022, en hausse de 68,9% par rapport à la même période de 2021.

Sur le seul troisième trimestre de cette année, le produit d'exploitation a atteint 1,11 MMDH, en hausse de 28,7% par rapport au T3-2021, indique l'acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

«L'accélération de la dynamique de production constatée au 1er semestre 2022 se confirme au 3ème trimestre... Cette performance est portée principalement par des projets d'envergure dans des secteurs majeurs de l'économie nationale, éducation, santé, industrie et tourisme, ainsi que par la montée en puissance des filiales en Afrique subsaharienne», précise TGCC.

Le rythme soutenu des prises de commandes sur l'ensemble des périmètres, conforte TGCC dans ses perspectives de croissance, avec un carnet de commandes de 6,2 MMDH à la fin du 3ème trimestre 2022, ajoute TGCC. Les dépenses d'investissement se sont chiffrées, quant à elles, à 32,2 millions de dirhams (MDH) au 3ème trimestre, et atteignent 72,1 MDH en cumulé annuel, soit une progression de 35,7% comparé à fin septembre 2021.

L'endettement net s'est établi à 884,4 MDH, en baisse de 2,5% par rapport à fin juin dernier, grâce à un pilotage plus serré sur le Besoin en fonds de roulement (BFR)■

AMMC

Les chiffres des OPCI et des levées de capitaux à fin octobre



Selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), l'actif net des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI) a atteint plus de 49 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2022, en hausse de 126,93% depuis le début de l'année.

Le nombre de fonds OPCI s'est établi à cette date à 46, dont 03 OPCI agréés en octobre et disposant d'un capital initial à la constitution de 7 millions de dirhams (MDH), précise l'AMMC dans un document sur ses indicateurs mensuels du marché des capitaux.

Pour ce qui est des organismes de placement collectif en capital (OPCC), leur actif net a augmenté, en year-to-date, de 56,57% pour atteindre 2,19 MMDH à fin octobre dernier.

Les levées des capitaux, quant à elles, se sont établies à plus de 55,25 milliards de dirhams (MMDH) au titre des dix premiers mois de cette année, contre 51,93 MMDH à fin octobre 2021, indique l'AMMC.

Ces levées se répartissent sur les émissions obligataires (16,71 MMDH), les émissions de titres de créances négociables (37,55 MMDH) et les émissions de titres de capital (992 millions de dirhams MDH), précise le gendarme de la Bourse.

Ces indicateurs font également état d'une hausse de 5%, en year-to-date (ytd), de l'encours des opérations de prêt emprunt de titres à 21,9 MMDH à fin octobre 2022.■

ADA-Séminaire

La valorisation des ressources hydriques via l'agrégation agricole

Le 30 novembre 2022 à Casablanca, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a organisé, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat, un séminaire sur l'agrégation agricole, dans le cadre du Projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation (PAPNEEI-2), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), dans les périmètres irrigués du Loukkos et des Doukkala.



Ce projet d'appui contribue aux efforts du Maroc visant à renforcer la productivité du secteur agricole et permettre la valorisation de l'eau d'irrigation et son économie dans les grands périmètres irrigués, moyennant la mise en place des infrastructures d'irrigation localisée dans les périmètres d'intervention sur une superficie de 26 000ha.

Ciblant plus de 61 000 bénéficiaires, majoritairement composés de petits agriculteurs, le PAPNEEI-2 a aussi pour finalité d'améliorer les conditions de vie par l'emploi pour les jeunes, les femmes et en milieu rural, au niveau des zones d'action.

Ce séminaire a constitué une occasion de partager et de discuter les résultats des actions réalisées et d'exposer les retombées positives de ce projet. C'était aussi une occasion de vulgariser davantage le nouveau dispositif de l'agrégation agricole«Nouvelle génération» qui offre de grandes potentialités d'investissement grâce à un cadre incitatif et simplifié. Cet événement a également connu une forte mobilisation des agrégateurs actuels et potentiels de la région Casablanca-Settat, des institutionnels et des représentants des Directions Centrales et Régionales du Département de l'Agriculture et de la BAD.

Après le séminaire organisé le 15 novembre dernier dans la ville de Tanger, axé sur les réalisations du PAPNEEI-2 au niveau du périmètre du Loukkos, cet autre séminaire a été spécifiquementdédié au 2ème périmètre concerné par le projet, à savoir le périmètre des Doukkala■

CNSS

L'AMO étendue aux ex-Ramedistes à partir du 1er décembre 2022



Dans le cadre de la mise en œuvre du chantier Royal de généralisation de la couverture médicale, le régime d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) pour les personnes dans l'incapacité de s'acquitter des cotisations, sera opérationnel à partir du 1er décembre 2022.

Ce régime couvre les personnes qui bénéficient, jusqu'à la date précitée, du Régime d'Assistance Médicale RAMED, ainsi que leurs ayants droits, à condition qu'ils ne soient pas bénéficiaires à titre personnel d'un autre régime d'assurance maladie obligatoire.

Ces personnes seront immatriculées automatiquement à la CNSS, sans aucune démarche de leur part et recevront leurs numéros d'immatriculation et le lien de téléchargement de l'attestation d'immatriculation par SMS.

L'État, prend en charge les cotisations relatives à ce régime pour cette catégorie de citoyens tant qu'ils sont dans l'incapacité de s'en acquitter.

Ainsi, les nouveaux assurés et leurs ayants droits, continueront de bénéficier gratuitement des prestations médicales des établissements publics de santé, et pourront également bénéficier, à l'instar des travailleurs salariés et non-salariés, du remboursement partiel des frais de soins effectués dans les établissements de santé relevant du secteur privé, des frais de médicaments, des analyses médicales, des radiographies et des autres prestations prescrites, selon le panier de soins et les taux en vigueur.

(Pour plus d'informations, voir le site de la CNSS :www.cnss.ma/fr/amotadamone)■

Mondial 2022

La RAM lance un nouveau dispositif pour le transport des supporters



Très réactive, Royal Air Maroc (RAM) a annoncé que suite à la qualification de l'équipe nationale de football aux huitièmes de finale de la Coupe du monde 2022, elle met en place un nouveau programme de vols et des facilités de gestion des billets pour permettre aux supporters du Maroc de soutenir les Lions de l'Atlas lors de sa prochaine confrontation en huitième de finale prévue mardi le 6 décembre 2022 à Doha.
Transporteur Officiel de l'équipe nationale de football, Royal Air Maroc qui félicite vivement les Lions de l'Atlas pour cet exploit, a mobilisé toutes ses ressources humaines et techniques pour lancer rapidement et dans les meilleures conditions un dispositif adapté à l'enjeu et aux besoins des supporters nationaux. Celui-ci est dédié aux Marocains déjà présents au Qatar et ayant emprunté les vols de la Compagnie Nationale, ainsi qu'aux supporters souhaitant se déplacer au départ du Maroc vers Doha afin de soutenir leur équipe pour l'ouverture de la deuxième phase de la compétition.
Aux supporters présents à Doha, Royal Air Maroc offre exceptionnellement des facilités pour réaménager leurs dates de retour afin de continuer à supporter le Onze national aux huitièmes de finale. Ainsi, ils auront la possibilité de changer la date de retour prévue initialement le 02 décembre aux trois vols qui seront programmés le 07 décembre, sans frais ni pénalité.
Quant aux supporters souhaitant maintenir leur date de retour du 02 décembre, Royal Air Maroc mettra à leur disposition cinq vols au départ de Doha (sur les huit programmés initialement).
Les horaires de décollage seront ainsi programmés, en heure locale : AT 2237 : 04h00 ; AT 2349 : 10h35 ; AT 2351 : 10h15 ; AT 2235 : 12h00 ; AT 2345 : 18h35.
Ainsi, les passagers prévus initialement sur le vol AT2241 (03h05) seront transférés sur le vol AT2237 (04h00). Les passagers du vol AT2239 (05h00) seront transférés surle vol AT2349 (10h35) et les passagers du vol AT 2347 (22h35) seront programmés sur le vol AT 2345 dont le décollage sera avancé à 18h35.
Pour avoir plus d'informations sur ce dispositif, Royal Air Maroc invite ses clients concernés à contacter le centre d'appel aux numéros suivants:
Maroc : 089000 0800
Numéro International : +212522489797
Pour les supporters souhaitant se déplacer au départ du Maroc vers Doha pour assister aux huitièmes de finale, Royal Air Maroc mettra en place, en collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Football et le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, un programme de vols Casablanca-Doha-Casablanca spécifique pour ce match.
Les détails de ce nouveau dispositif seront dévoilés incessamment ■

Crédits à l'immobilier

Plus de 297 MMDH au 3ème trimestre 2022

Dans sa dernière note de conjoncture, la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Économie et des finances indique que l'encours des crédits à l'immobilier a augmenté à 297,3 milliards de dirhams (MMDH) durant les neuf premiers mois de cette année.
Cette progression fait suite à l'accroissement des crédits à l'habitat de 2,8% (après +2,5% à fin juin 2022), modéré, toutefois, par le recul des crédits aux promoteurs immobiliers de 1,8% (après +0,3% à fin juin 2022), précise la DEPF.



La note de conjoncture fait aussi état d'un repli des ventes de ciment, en glissement annuel, de 9,2% à fin octobre 2022, après un recul de 8,3% un mois plus tôt et de 4,5% à fin juin 2022.
Le retrait des ventes de ciment a été atténué, particulièrement, par une performance positive au niveau des segments d'infrastructure (+6,5%) et de béton prêt à l'emploi (+3,3%), souligne la DEPF.
Ces ventes avaient enregistré, en 2021, une hausse de 16,1%, après un recul de 13,2% à fin octobre 2020, fait savoir la même source.■

ONDA

Le trafic aérien décolle en flèche!

Le trafic aérien au Maroc reprend de plus belle durant cette année 2022, qui s'apprête à se clôturer sous de très bons auspices, à la faveur notamment de l'allègement des restrictions de voyage et de la reprise des activités touristiques, après deux années de crise sanitaire.



Le secteur a réussi à amorcer une remontée importante. En attestent les récents chiffres dévoilés par l'Office national des aéroports (ONDA) qui font état de 16.546.802 passagers accueillis dans l'ensemble des aéroports du pays durant les dix premiers mois de cette année.

Soit, un taux de récupération qui garde toujours le cap et enregistre des progressions comparativement à la même période de 2019, en accueillant 79% des passagers (16.546.802 passagers) et 81% des mouvements aéroportuaires (142.284 mouvements aéroportuaires) pour l'ensemble des aéroports entre janvier et octobre 2022.

L'année 2022 s'achèvera ainsi en beauté, pour un secteur qui a souffert pendant longtemps, comme en témoigne le trafic aérien enregistré durant le seul mois d'octobre, où les aéroports ont enregistré un volume de trafic commercial de 2.191.055 passagers et de 16.845 mouvements aéroportuaires.

Ce volume enregistré représente désormais des taux de récupération, respectivement, de 101% et 94% par rapport à la même période de l'année 2019.

Par répartition géographique, l'aéroport Casablanca Mohammed V a accueilli, durant ce mois d'octobre, 759.360 passagers à travers 6.084 vols, représentant 90% du trafic aérien passagers et 80% des mouvements aéroportuaires enregistrés durant le mois d'octobre 2019.

En effet, la plus grande plateforme portuaire du Royaume (l'aéroport Casablanca Mohammed V) est sur l'élan d'une récupération confirmée, au vu du trafic cumulé depuis le début de l'année 2022, qui s'établit à 6.176.926 passagers via 54.714 vols. Soit un taux de récupération de l'ordre de 71% pour chacun des segments par rapport à la même période de 2019.

Même courbe ascendante pour les autres aéroports du pays, puisque l'ONDA précise que durant le mois d'octobre 2022, plusieurs aéroports ont atteint, voire dépassé, le volume du trafic aérien passagers enregistré durant la même période de 2019, soulignant que la récupération se consolide durant les dix premiers mois pour plusieurs aéroports.

Il s'agit notamment des aéroports du Nord et de l'Oriental qui ont enregistré des taux de récupération supérieurs ou égaux à 100% par rapport à la même période de 2019. Tels, Tétouan 398%, Oujda 120%, Nador 110%, Tanger 104% ; et celui de Guelmim qui a enregistré un taux de récupération de l'ordre de 140% du trafic passagers enregistré durant la même période de 2019.

A l'international, le trafic aérien a pris de l'altitude, enregistrant depuis le début de 2022 un total de 14.790.085 passagers accueillis dans les aéroports du Royaume, soit un taux de récupération de 80% par rapport à la même période de 2019.■

AFRAA

La 54ème Assemblée générale du 11 au 13 décembre 2022 à Dakar

L'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) tiendra à Dakar du 11 au 13 décembre prochain sa 54ème Assemblée générale dont l'objectif est «d'établir une feuille de route pour une aviation africaine durable».

Cette Assemblée réunira les présidents et directeurs généraux des compagnies aériennes africaines, de l'OACI, de l'IATA, de l'AFCAC, des autorités de l'aviation civile, des sociétés aéroportuaires, des fournisseurs de services de navigation aérienne ainsi que des fabricants d'avions et de moteurs, des fournisseurs de composants et de nombreux autres prestataires de services.

Quelque 500 délégués et une centaine d'experts aéronautiques de divers horizons prendront part à cette rencontre, selon les organisateurs.

La rencontre sera «un forum essentiel pour nous permettre de créer l'environnement favorable nécessaire à la prospérité du transport aérien et à sa contribution au développement du continent», avait déclaré le Secrétaire général de l'AFRAA, Abderakhmane Berthé, lors d'une rencontre tenue dernièrement à Dakar. Soulignant que, très impactées par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 avec une baisse importante du trafic, les compagnies aériennes africaines ont perdu, en termes de revenus, en 2020 plus de 10 milliards de dollars, en 2021 plus de 8 milliards de dollars et en 2022 les pertes sont estimées à 3,5 milliards de dollars.

Fondée à Accra en avril 1968 et ayant son siège à Nairobi, l'AFRAA regroupe 44 compagnies africaines qui représentent 85% du trafic aérien au niveau du continent. Elle accueille également une trentaine de partenaires de l'industrie aéronautique qui sont des constructeurs d'avions, des équipementiers et des sociétés ayant un lien avec le transport aérien. Elle a pour mission de promouvoir et de servir les compagnies aériennes africaines et de défendre l'industrie aérienne africaine ■

18ème édition du SIB

Plus de 163.000 visiteurs et des innovations !



Le Salon International du Bâtiment (SIB), dans sa 18ème édition, a fermé ses portes sur un double succès: celui des Lions de l'Atlas et celui du Salon. Une clôture en apothéose, avec les 2 buts marqués par l'équipe nationale contre l'équipe belge, déclenchant une liesse populaire au Salon ; et le score enregistré de plus de 163.000 visiteurs !

Ce sont 163.427 visiteurs très exactement qu'a accueilli le SIB, sur la période du mercredi 23 au dimanche 27 novembre 2022. Organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et l'AMDIE, sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition a tenu toutes ses promesses par la qualité des exposants et des visiteurs nationaux et internationaux.

Plus de 500 exposants nationaux et internationaux, de l'ensemble de l'écosystème de la construction (gros œuvre, matériaux de construction, équipementiers pour les chantiers…), qui ont participé à ce Salon. «Le SIB 2022 a fêté ses 36 ans d'existence à El Jadida et ce, après 4 ans d'absence, avec un retour en force des participants exposants et visiteurs», a déclaré Reda El Haddaj commissaire général du Salon et directeur général d'Urbacom, organisateur délégué du SIB. Tous les intervenants du secteur ont contribué à sa réussite. Notamment, la FMC (Fédération Marocaine des Industries des Matériaux de Construction), FNBTP (Fédération National du Bâtiment et des Travaux Publics), FMCI (Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie), le Conseil National de l'Ordre des Architectes… Le thème de cette édition «Innovation et Résilience au service d'un cadre de vie meilleur» a permis de proposer des conférences scientifiques sur l'innovation dans l'acte de bâtir, sur le BIM et d'autres sujets. D'importantes conventions ont été signées en marge du Salon entre le pays hôte et la République gabonaise, à travers une délégation d'entreprises et de responsable de hauts niveaux avec l'opérateur public Al Omrane. Le SIB a été un moment fort de rencontres et de partages pour l'ensemble des membres et des partenaires du Salon (FMC, FNBTP, CGEM, CNOA, FMCI, ONIGT, FIMME, le Groupe Al Omrane, APC, AIM, ASM, AMIB). Pour David Toledano, Président de la Fédération Marocaines des Matériaux de construction (FMC), c'est «un Salon de très grande qualité dans un nouvel environnement spacieux et aéré. Les exposants ont fait un bel effort pour réaliser des stands magnifiques, à la hauteur de ce que l'on voit dans les grandes expositions internationales. Ces stands, ouverts très souvent sur plusieurs côtés, ont pu recevoir des milliers de visiteurs, professionnels pour l'essentiel. Une grande bouffée d'oxygène qui augure d'une belle reprise de notre secteur. Un vrai Salon professionnel d'envergure international. Certainement l'un des meilleurs organisés dans le pays».

De nombreuses nouveautés

Autres nouveautés et succès de ce SIB, ce sont les espaces mis en place qui ont contribué à animer le Salon. Pour cette édition en effet, le SIB a mis en valeur la femme et les jeunes. Le SIB Woman a permis d'aller à la rencontre de femmes entrepreneurs dans un secteur fortement masculin. Elles sont venues débattre et échanger sur leur expérience souvent à travers une vie de challenge pour s'affirmer dans ce milieu. Elles ont des entreprises de menuiserie, de verrerie, d'aluminium, d'électricité. Elles sont également dans Voierie et Réseau Divers assainissement. Elles témoignent toutes sur la réussite de la femme dans ce domaine à force de volonté, mais avec toujours la nécessité de faire leurs preuves en démontrant la technicité dans leur secteur respectif si elles veulent s'imposer. Certaines d'entre elles ont investi des domaines encore nouveaux et disposent d'une expertise unique. Elles n'ont pas hésité à affirmer, que la femme a un sens inné de l'organisation et du détail qui leur permet de mieux se positionner auprès des clients et donneurs d'ordres. Mais elles déplorent encore le fait qu'elles soient peu nombreuses. Afin d'encourager l'esprit entrepreneurial, d'accompagner la croissance des startups et d'accroître la visibilité des innovations et produits marocains, le SIB 2022 permet à une dizaine de startups nationales de présenter leurs projets au Salon. Des stands d'exposition et un espace pitch leur ont été dédiés. L'espace village Start up dédié aux jeunes créateurs de start up a permis à plusieurs dizaines de jeunes de plancher 48 heures durant (jour et nuit) sur leurs projets et de le proposer à un jury qui a choisi les starts up qui feront l'objet d'un suivi par l'incubateur Hackatan. Durant ce Salon, des formations techniques et certifiantes ont été proposées à des centaines d'exposants et visiteurs. L'Espace Métiers et démonstration, géré par le CETEMCO, a proposé des ateliers techniques aux professionnels et des formations certifiantes liées au secteur du Bâtiment et de l'Urbanisme aux visiteurs et aux exposants professionnels. ■

Huawei Maroc

A vos marques, les Startups, pour le 1er programme Spark !

Huawei Maroc a annoncé l'organisation d'une compétition nationale qui sera la 1ère édition du programme Spark. Et ce, courant ce mois de décembre 2022.



Il s'agit, pour l'initiateur de cette compétition, de mettre en scène les meilleures startups participantes et ce, dans l'objectif d'amorcer la transformation digitale au Maroc à travers un appui à l'écosystème des startups.
Cette compétition sera clôturée par une remise de prix aux trois premières startups, sélectionnées par un jury, qui se verront décerner des récompenses financières gratifiantes, indique Huawei dans un communiqué. Ajoutant que les startups gagnantes auront, de plus, la possibilité d'accéder aux ressources techniques et humaines, leur permettant d'atteindre leur plein potentiel de croissance.
Jerry Cui, Directeur Général de Huawei Maroc a déclaré: «Huawei est fier d'organiser cette compétition qui vise à promouvoir l'esprit entrepreneurial au Maroc en encourageant les porteurs de projets, à poursuivre la construction de startups prometteuses et à accélérer leur transformation digitale». Ajoutant: «Nous sommes persuadés chez Huawei que la clé du développement numérique durable réside dans un écosystème composé de PME et de startups florissantes et prospères. Le programme Spark initié par Huawei permet aux startups de faire face aux défis techniques, en plus de les aider à définir des stratégies viables de mise sur le marché, de prospection de clients et de levées de fonds».
Le programme Spark est un programme international ambitieux qui aspire à accompagner et à renforcer les capacités technologiques des startups opérant dans les différents secteurs du numérique afin qu'elles puissent développer leurs produits et améliorer leurs croissances.
Développée par Huawei Cloud et soutenue par le gouvernement marocain, mais aussi par plusieurs partenaires de Huawei à l'instar de Technopark, l'AUSIM, MAScIR, Orange, ADD, MNF, ou encore la SMIT, l'édition marocaine de ce programme de premier plan est entièrement dédiée aux startups nationales qui opèrent dans le domaine des nouvelles technologies (AI, Connectivité, Cloud, etc.).
Il aide ces dernières à stimuler leur sens de l'innovation, mais aussi à promouvoir leurs produits et services de manière à renforcer leur compétitivité et à accélérer leur croissance, tout en profitant des opportunités commerciales de l'écosystème Huawei Cloud.
Huawei Spark est ouvert à l'ensemble des startups technologiques marocaines qui souhaitent repousser leurs limites, réaliser leurs rêves et atteindre leur plein potentiel de croissance.
Dans le cadre du programme Spark, Huawei fournira aux startups recrutées un support technologique TIC et un accès à un savoir-faire commercial de pointe.
Pour rappel, le programme Huawei Spark avait été initié au Maroc en juillet dernier lors du Digitech Ecosystem Summit 2022.
Il témoigne de la teneur de l'engagement de Huawei à aider le Maroc à se transformer en véritable «Pôle numérique africain» et à encourager les talents numériques à travers tout le pays ■

KB



La francophonie

Mais pour quoi faire ?

Un article récent du journal Le Monde a été au fond des difficiles relations actuellement entre le Maroc et la France. Un élément déterminant est la difficulté pour Paris de prendre en compte la nouvelle dimension africaine et internationale du Maroc qui en fait pour nombre d'États, notamment francophones, un pays plus attractif que la France.

Le Maroc, un pays plus attractif que la France et dont le poids va continuer de s'accroitre ? C'est une vérité qui va jouer pour la francophonie dont le dernier Sommet s'est tenu à Djerba en Tunisie. Les instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) étaient réunies le 19 et 20 novembre à Djerba pour leur 18ème Sommet, en présence d'une trentaine de chefs d'Etat de pays francophones ou membres de cet espace consacré à la langue française. Un moment de partage pour élire sa Secrétaire générale Louise Mushikiwabo pour un second mandat, mais surtout pour constater l'invisibilité de l'OIF sur le plan international et le recul du français dans des régions clés. Le français est la langue officielle de 32 États et gouvernements. Avec 321 millions de francophones estimés à travers le monde en 2022, le français est la 5ème langue la plus parlée au monde (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol). 80% de ses locuteurs en font d'ailleurs un usage quotidien. Le français est en recul en Europe mais également dans les pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. «Il faut être lucide: dans les pays du Maghreb, on parle moins français qu'il y a 20 ou 30 ans», s'est inquiété Emmanuel Macron.

Le français doit surtout s'imposer dans les sphères politiques, ce qu'il n'a jamais réellement réussi jusqu'à présent. Les 88 pays membres de l'OIF doivent affirmer l'influence de la francophonie dans «un monde fracturé par des crises multiples pour aller vers un multilatéralisme repensé», a souligné sa Secrétaire générale Louise Mishikiwabo. Mais est-ce que ce message sera suffisant pour réunir des pays dont l'histoire partagée a créé plus de divisions que de ralliements ? Et est-ce une bonne idée pour la France d'imposer son rythme à une francophonie au visage majoritairement africain ?

Quand on constate que le Gabon et le Togo viennent de rejoindre le Commenweath, on est en droit de se poser des questions. Ces deux pays n'ont rien à voir avec la GB et l'empire Britannique. Ils adhérent au Commenweath parce que cette organisation permet d'obtenir des aides financières économiques et culturelles importantes. La francophonie parait en comparaison vide d'opportunités.

La francophonie est vécue très diversement. Pour certains de moins en moins nombreux, c'est un moyen de conserver à la France une visibilité mondiale liée à son Histoire notamment coloniale. Pour d'autres en revanche, c'est un moyen de dénoncer la colonisation à l'échelle des pays concernés. La Francophonie ne peut être un instrument de pouvoir français ni un moyen de dénoncer une Histoire,



car sans la France tout de même pas de francophonie. Elle change de nature cependant avec l'émergence de puissances francophones majeures comme le Québec, le Maroc, ou le Congo. Elle doit se vivre comme un moyen d'enrichissement sans renoncer à sa culture et sa langue première. Elle devrait être dépolitisée, mais c'est loin d'être le cas. En raison des coups d'Etats survenus au cours des deux dernières années en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée Conakry et le Tchad, ont été suspendus des instances de l'OIF. Ce qui représente près de 73 millions de personnes dont le français est la langue officielle. En outre, la République Démocratique du Congo représentée par son Premier ministre, Jean-Michel Lukonde n'a pas voulu être présente sur la photo de famille pour ne pas être vue aux côtés du Président rwandais Paul Kagamé. Ce qui est, somme toute, légitime puisqu'elle subit de son point de vue, une agression territoriale dans l'Est du pays du groupe armé M23, soutenu par Kigali. Les 93 millions d'habitants congolais n'étaient donc pas représentés. Les événements en RDC ont d'ailleurs pesé sur le climat de ce Sommet dont, contrairement aux habitudes, toutes les réunions importantes ont été tenues à huis clos.

Autre grande absente, la Secrétaire d'Etat française à la francophonie, Chrysoula Zacharopoulou, physiquement à Djerba, mais privée de parole. Il faut dire que le dernier discours de la gynécologue franco-grecque, en octobre, au dernier Sommet de la paix de la sécurité à Dakar, est très loin d'avoir fait l'unanimité. S'exprimant avec un accent grec très prononcé et multipliant les erreurs de grammaire et de syntaxe, celle qui a obtenu la nationalité française juste après sa nomination au gouvernement comme secrétaire d'Etat à la francophonie, avait mis mal à l'aise toute l'assistance. Français et Africains très attachés à la belle langue française en étaient restés ébaubis. Ceci explique donc cela. Emmanuel Macron a préféré mettre en avant sa représentante personnelle pour la francophonie, l'écrivaine Leïla Slimani, qui représente la jeunesse casablancaise des bords de Seine. Ce Sommet est pourtant un «succès» selon Louise Mushikiwabo. Un «succès» personnel en tout cas, car la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de nationalité rwandaise, vient d'y être élue pour un deuxième mandat■

Patrice Zehr



Congo

Le cessez le feu de Luanda

Paul Kagame, à la tête du Rwanda depuis trois décennies, n'avait pas fait le déplacement. Ses relations avec son homologue congolais, Félix Tshisekedi, se sont considérablement dégradées ces derniers mois, jusqu'à provoquer l'expulsion de l'ambassadeur rwandais de Kinshasa, fin octobre. C'est son ministre des affaires étrangères, Vincent Biruta, qui a endossé un texte dans lequel la responsabilité rwandaise pour la dernière déstabilisation de l'est du Congo, mise au jour en juillet par un rapport du groupe des experts des Nations unies, n'apparaît jamais explicitement. C'est pourtant bien du Rwanda dont il est question dans le communiqué final, lorsque les signataires appellent à la «cessation de tout soutien politico-militaire au M23». C'est également Kigali qui est implicitement montré du doigt lorsque les signataires s'inquiètent de «l'acquisition par le M23 d'armes de plus en plus sophistiquées et d'autres moyens pour mener des attaques contre les Forces armées de la République démocratique du Congo. Un porte-parole du M23 a estimé, jeudi 24 novembre, que le mouvement rebelle, à l'offensive dans l'est de la République démocratique du Congo, n'était «pas vraiment concerné» par l'accord de cessez-le-feu annoncé la veille à Luanda.

«Le M23 a pris connaissance de ce document dans les réseaux sociaux... Il n'y avait personne dans ce Sommet, donc ça ne nous concerne pas vraiment», a déclaré à l'AFP Lawrence Kanyuka, porte-parole politique du «Mouvement du 23 mars». «Normalement, quand il y a un cessez-le-feu, c'est entre les deux parties en guerre», a-t-il ajouté.

Le M23, une ancienne rébellion tutsie, a repris les armes en fin d'année dernière et est considéré depuis le début par Kinshasa comme soutenu activement par le Rwanda, qui dément. Les rebelles se sont emparés récemment de larges portions d'un territoire au nord de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu.■

P. Zehr

Algérie

La mort pour les lyncheurs

Un tribunal algérien a condamné à mort jeudi 49 personnes pour le lynchage en 2021 en Kabylie d'un homme accusé à tort de pyromanie, mais ces peines devraient être commuées en prison à vie en raison d'un moratoire sur les exécutions, a rapporté l'agence officielle. Les accusés ont été reconnus coupables du lynchage de Djamel Bensmail, qui s'était porté volontaire dans le village de Larbaa Nath Irathen, dans la préfecture de Tizi Ouzou (nord-est) pour aider à éteindre des incendies qui avaient fait 90 morts en moins d'une semaine en août 2021. Si la peine de mort est bien prévue par le code pénal en Algérie, elle n'est plus appliquée en vertu d'un moratoire en vigueur depuis 1993. Les accusés, qui comparaissaient devant le tribunal de Dar El Beida, dans la banlieue est d'Alger, étaient poursuivis notamment pour «actes terroristes et subversifs contre l'État et l'unité nationale» et «homicide volontaire avec préméditation», selon l'accusation. Vingt-huit autre accusés poursuivis dans le cadre de cette affaire ont été condamnés à des peines allant de deux à dix ans de prison et 17 ont été acquittés. Après avoir entendu qu'on le soupçonnait d'avoir allumé le feu à la forêt, Djamel Bensmaïl, qui était âgé de 38 ans, s'était rendu à la police. Des images relayées par les réseaux sociaux avaient montré la foule entourant le fourgon de police et extirpant l'homme du véhicule après l'avoir frappé. Bensmaïl avait ensuite été battu puis brûlé vif, tandis que des jeunes prenaient des selfies devant le cadavre.■

P. Zehr



Iran

L'Onu veut enquêter

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU va ouvrir une enquête internationale sur la répression des manifestations déclenchées en Iran par la mort de Mahsa Amini, afin de rassembler des preuves de violation et éventuellement poursuivre les responsables. Réunis en urgence à l'initiative de l'Allemagne et de l'Islande, les quarante-sept États membres de la plus haute instance onusienne en matière de droits humains ont décidé lors d'un vote de nommer une équipe d'enquêteurs de haut niveau pour faire la lumière sur toutes les violations des droits humains liées à la répression des manifestations.

Pendant les débats, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, dont la demande de visite en Iran est restée jusqu'à présent lettre morte, a appelé Téhéran à «cesser» son «usage inutile et disproportionné de la force». «La situation actuelle est intenable», a-t-il dit. Avant de souligner qu'il est «important qu'il y ait un moratoire sur la peine de mort et que le gouvernement écoute le peuple, entende ce qu'il a à dire et s'engage dans un processus de réforme car le changement est inévitable». Et c'est en plein débat devant le Conseil, que l'agence de presse iranienne Fars a annoncé l'arrestation du célèbre footballeur Voria Ghafouri, accusé d'avoir «insulté et sali la réputation de l'équipe nationale (Team Melli) et de s'être livré à de la propagande» contre l'État. De nombreux diplomates occidentaux ont aussi dénoncé la répression des manifestations qui, depuis plus de deux mois, a fait au moins 416 morts, dont cinquante-et-un enfants, selon l'ONG Iran Human Rights, basée en Norvège. Cette vague de contestations -née de revendications pour les femmes après la mort de Mahsa Amini, arrêtée pour avoir mal porté le voile islamique, qui se sont transformées en contestation du pouvoir- est sans précédent depuis la Révolution islamique de 1979 ■

P. Zehr





Chine

Révolte contre le confinement

Des heurts ont opposé des salariés et la police sur le site de Zhengzhou où sont fabriqués les téléphones d'Apple. Des tensions dues à un foyer de Covid-19 et aux mesures très strictes imposées. Elle est surnommée «iPhone City». L'usine de Zhengzhou, plus grand site au monde de fabrication du smartphone d'Apple, située dans l'est de la Chine, est devenue un foyer de Covid-19. Propriété du groupe taïwanais Foxconn, l'usine fonctionne depuis octobre en «circuit fermé» et la plupart des travailleurs résident sur place dans des dortoirs. Foxconn, principal fournisseur d'Apple, produit la plupart des iPhone dans son usine de Zhengzhou, explique Reuters. Le site, situé dans la province du Henan, emploie plus de 200 000 personnes, d'après l'AFP. Ces derniers mois, l'usine a été confrontée à une hausse des cas de Covid-19 parmi ses salariés. Mais Foxconn a une obsession: maintenir la production à l'approche des fêtes de fin d'année.

Le sous-traitant d'Apple a donc instauré en octobre un confinement pour tenter de contenir la propagation du virus. Pour limiter les contacts avec l'extérieur, les employés sont donc logés dans des dortoirs, rapportent Les Echos (article payant). Plusieurs employés ont décrit une situation «chaotique» auprès de l'AFP.

D'importantes manifestations d'employés ont éclaté, mercredi 23 novembre, pour dénoncer les conditions de travail et de rémunération sur le site. Une situation qui témoigne aussi de la lassitude et de la contestation de la population chinoise vis-à-vis de la stratégie «Zéro Covid» du gouvernement. Face à ces nouveaux cas de Covid-19 et aux mesures prises par l'entreprise, des travailleurs ont pris la fuite fin octobre, remarque Le Monde. Des images, partagées par le correspondant de la BBC, montrent des ouvriers s'échappant par-dessus un grillage avec leurs valises.

En réaction, les autorités chinoises ont annoncé début novembre un confinement pour une semaine des 600 000 personnes vivant autour du site ■ **P. Zehr**

Mes enfants devaient-ils subir

Houssam, 34 ans, salarié, est marié et père de deux enfants. Cet homme s'est insurgé contre les basses pratiques de recouvrement des frais de scolarité de l'école de ses enfants. Il explique ce qui l'indigne et dont il entend faire un combat, pour lui et pour tous les parents d'enfants...



« La situation conflictuelle dans laquelle je me suis trouvé avec la direction de l'école de mes enfants a été excessive. Pendant près de deux semaines consécutives, ma dignité de père a été bafouée sans que je puisse me défendre correctement. A un moment, il s'en est fallu de peu pour que cette histoire tourne au drame.

La décision de nous unir mon épouse et moi, pour fonder un foyer n'a pas été prise après l'établissement d'un plan de financement prévisionnel. Nous nous aimions et avions ressenti le besoin viscéral de ne plus le cacher ! Tous les deux, nous n'avions alors pas de job puisque nous terminions le cycle de nos études. Il va sans dire que continuer de vivre sous le toit des parents avait été une belle opportunité. Nous y sommes restés scotchés pendant quatre années. Tout juste le temps de nous trouver un emploi et aussi de mettre un peu d'argent de côté pour avancer deux mois de caution, plus le mois en cours de notre premier appartement. Sans mentir, nos parents étaient bien soulagés de notre départ mais aussi de nous voir enfin voler de nos propres ailes. Etant eux-mêmes petits salariés ayant encore à leur charge nos autres frangins et frangines, c'était tout à fait légitime. J'irai jusqu'à vous avouer qu'à ce jour nous ne les avons jamais remboursés ou aidés.

Hélas, nous ne sommes pas de ceux qui se dorent la pilule avec des salaires mirobolants. Moi, j'avais débuté en tant que commercial dans une entreprise de distribution de denrées alimentaires. Plus tard, j'ai été promu dans le service du recouvrement. Quant à mon épouse, elle continue encore de bosser dans un centre d'appel. Nous nous en sortions pas mal, puisque nous avions réussi à obtenir des crédits qui donnent l'accès au logement et au mobilier. De la même façon, nous avions pu acquérir une voiture. Dans la foulée, nous avons eu deux adorables enfants qu'il nous plait de choyer dans la mesure de nos moyens. Si je vous expose tous ces détails, c'est pour vous permettre de comprendre que notre train de vie est très modeste. Nous avons toujours eu la tête sur les épaules et les pieds sur terre évitant comme le feu de folles dépenses. Au contraire, avec ma femme nous avons toujours essayé d'arrondir nos fins de mois en tentant de vendre à nos collègues et voisins quelques petites babioles. Cet argent nous a permis d'entreprendre d'indispensables travaux de rénovation dans notre maison.

Mais, il y a tout juste quelques mois en arrière, l'équilibre de mon foyer a été plombé par mon licenciement. Du jour au lendemain, sans avertir, mon employeur avait décidé de réduire son personnel sous prétexte qu'il ne s'en sortait plus et qu'il risquait de mettre la clé sous la porte. Sa liste était longue et, par malchance, je m'y trouvais inscrit. Que voulez-vous faire contre le coup du sort? Bien sûr que j'avais senti le ciel me tomber sur la tête en apprenant cette mauvaise nouvelle. Pris de court, je suis resté cloitré chez moi à ressasser ce malheur. J'étais persuadé qu'il ne me servirait à rien de me lancer dans de vaines recherches de boulot. A force d'entendre que la crise s'installe partout, je me croyais fini! Mon épouse râlait, me secouait, menaçait, mais sans succès. Le clou dans ma dégringolade, fut celui qui allait m'être planté en plein cœur via l'école de mes enfants. Là, j'ai compris que mon entêtement à rester chômeur portait grand préjudice

r ça de leur école ?!



à la dignité des membres de ma famille.

Un matin, mes gamins de 4 et 5 ans refusèrent catégoriquement que je les habille pour aller à l'école. En idiot, je m'étais emporté comme jamais auparavant. Malgré cela, je les ai vus me tenir tête effrontément en s'égosillant ne plus jamais vouloir remettre les pieds dans cette foutue école. Je continue de faire ma tête de bouc pour les obliger à prendre leur petit déjeuner tout en vérifiant le contenu de leurs cartables. Il n'avait fallu qu'une seconde d'inattention pour qu'ils disparaissent de mon champ de vision. Je me lance à leur recherche pour enfin les retrouver cachés en dessous de notre lit dans notre chambre. Je les tire de là et je leur assène les relents de mon humeur massacrante. Ils fondent en larmes d'une manière inhabituelle. Les sanglots de mes gamins indiquaient que leur souffrance était énorme. Très inquiet, je me ravise, les rassure et leur demande de tout me raconter.

Je sus qu'ils n'en pouvaient plus d'être ridiculisés par les enfants de toute l'école. Tous leurs camarades se moquaient d'eux en criant à tue-tête en cours de récréation, qu'ils ne voulaient pas jouer avec eux parce qu'ils étaient des pauvres, sans argent. Beaucoup connaissaient l'horrible message qui se cachait derrière l'inscription en rouge des noms et prénoms de gamins sur le grand tableau du hall d'entrée. Et les autres, ceux qui fréquentaient la même classe, avaient été mis au courant par la directrice de l'établissement.

Cette dernière, plusieurs fois, avait débarqué en pleine classe pour menacer mes gosses d'exclusion pour faute de non régularisation de deux mensualités. Inacceptable et rageant! Mon sang n'avait fait qu'un tour, mais je n'étais pas en position de force. Ce que subissaient mes gosses était entièrement de ma faute puisque je n'avais pas répondu aux messages vocaux de rappel envoyés par l'école depuis deux mois déjà. Quel fut mon accablement de me faire sonner les cloches par cette mégère quand j'avais été m'expliquer. Franchement, j'ai pu goûter à mon tour au préjudice moral que je causais à ces clients que je harcelais pour qu'ils soldent leur ardoise, quand j'étais chargé du recouvrement.

C'est très simple, j'avais été affreusement mal reçu. De mon discours et de mes circonstances atténuantes, cette dirlo s'en moquait éperdument. Rien à voir avec les minauderies du jour des inscriptions! Madame postillonnait de rage que je sollicite du délai. C'est triste à avouer mais il n'y avait pas si longtemps de ça, je faisais pareil dans l'exercice de mes fonctions…

Bref, j'avais mis fin à notre entrevue parce que ses manières très agressives risquaient de me sortir de mes gongs.

En sortant de son bureau ma décision était prise: il était hors de question de laisser mes chéris un jour de plus dans ce trou à rat improvisé en petite école. Et puis, ils avaient complètement raison de ne plus vouloir retourner dans un environnement si hostile avec des méthodes de voyous.

Et de la pédagogie éducative de nos tout-petits parlons-en! Figurez-vous que même en ayant trouvé de quoi régulariser ce passif, l'espèce de matrone qui détient le statut de responsable n'a pas voulu me remettre le dossier de mes enfants. Les joues roses, elle se positionnait dans le droit de refuser le changement d'établissement que je lui opposais et ce, pour ne pas compromettre l'apprentissage de mes enfants. La bonne blague! Madame Picsou ne voulait absolument pas lâcher le morceau et ce, même après que ma femme, nos parents et moi sommes allés hurler au scandale. Je vous jure qu'il avait fallu employer quelque chose de plus vicieux pour la contraindre à remettre le dossier de nos enfants au responsable d'un autre établissement scolaire. Autant vous dire, que cette sale histoire d'impayés de mensualités de l'école de mes gamins ne se répètera plus jamais.

Oui, entre temps, je me suis repris en main. Me revoilà parti pour une autre aventure dans un autre job. Je remercie infiniment Le Très Haut d'avoir fait en sorte qu'il n'ait rien à voir avec le premier. Malheureusement, lors de la réinscription et malgré ce que nous avions enduré avec ma famille, je n'avais pas mis sur table le motif qui m'avait poussé à effectuer ce changement intempestif d'école de mes gosses. En clair, à cette heure, l'audace me manquait. Il n'en reste pas moins qu'à la prochaine réunion des parents d'élèves et à toutes d'ailleurs, personne ne me retiendra de parler de mon désir de loi pour la protection de nos gosses contre toutes sortes de pratiques abusives et immorales émanant de l'administration des écoles, collèges et lycées en vue d'assurer le recouvrement de leurs mensualités»■

Mariem Bennani

Protection des enfants en situation difficile

Le CNDH annonce des concertations nationales en janvier 2023

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ont organisé une Table Ronde sous le thème: «Les enfants en situation difficile, quelle protection?».



Cet évènement qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant, a été l'occasion pour le CNDH de relancer le débat national sur la protection des enfants en situation difficile au Maroc, suite à la projection du célèbre film «Ali Zaoua» en version remastérisée.

La protection de l'enfance, un chantier national

Dans une allocution de circonstance, la Présidente du CNDH a indiqué que le Conseil a lancé un chantier national majeur dans lequel tout un chacun est associé et appelé à apporter sa contribution, ajoutant que ce chantier se rapporte à la facilitation de l'accès aux institutions de recours aussi bien judiciaires que non judiciaires ; et à la matérialisation de l'approche participative dans toutes les questions inhérentes aux enfants, y compris l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Amina Bouayach a, par ailleurs, rappelé que le CNDH accorde un grand intérêt à nombre de questions relatives aux droits humains dans le Royaume, dont la problématique de la peine de mort, la mise en œuvre de l'égalité homme-femme, la lutte contre la torture et le mariage des mineures et la protection des catégories en situation de vulnérabilité. Elle a ainsi expliqué que le CNDH a organisé, en 2019, des rencontres régionales dans le cadre d'une stratégie protectionniste générale visant à lutter contre le phénomène du mariage des mineures, notant que ces rencontres ont été sanctionnées par la tenue d'une rencontre nationale marquée par la participation d'institutions et d'organisations nationales et internationales qui se sont engagées à adhérer à ce chantier important. La Présidente du CNDH a, en outre, noté avoir appelé, lors de sa première rencontre avec les membres du mécanisme de recours pour les enfants victimes de violations de leurs droits, à œuvrer pour la promotion du principe de la participation lors de leur travail quotidien avec les enfants.

Lors de la Table Ronde organisée sous le thème: «Les enfants en situation difficile: quelle protection?», organisée vendredi 25 novembre 2022 au complexe éducatif Hassan II des jeunes à Casablanca, Amina Bouayach a annoncé que le Conseil National des Droits de l'Homme lancera une série de concertations intitulée: «Je décide de ma destinée», de janvier à juin 2023, en perspective de l'élaboration du Rapport du Conseil en parallèle avec celui du gouvernement, qui devra être présenté en septembre 2023 au CNDH et au Comité des droits de l'enfant. La Présidente du CNDH a fait savoir que 15 Centres de la protection de l'enfance seront équipés d'ordinateurs afin de permettre aux enfants d'interagir avec le Conseil sur le mécanisme de recours de leur droit, leurs propositions et leurs idées.

De son côté, le Réalisateur du film «Ali Zaoua» et fondateur de la Fondation éponyme, Nabil Ayouch, a souligné l'importance des arts et de la culture comme moyen d'épanouissement pour les jeunes en situation difficile, soulignant la création de la Fondation Ali Zaoua, inspirée du film, dont l'objectif premier est l'ouverture de centres culturels dans le Royaume, afin d'aider les enfants à s'exprimer à travers l'art et la culture, pour améliorer leur avenir. N. Ayouch a relevé que le chemin qu'a le Royaume à parcourir dans ce domaine est encore long, malgré les changements déjà réalisés et les efforts fournis, depuis la sortie du film il y a 20 ans. Pour rappel, le Conseil National des Droits de l'Homme a élaboré une stratégie à moyen terme (2022-2024), dont l'un des objectifs majeurs consiste à engager un plaidoyer national visant à renforcer la conformité du dispositif de prise en charge des enfants en situation difficile avec les normes internationales en vigueur dans ce domaine. ■

MN

La femme, au cœur de la 5ème édition



Le Groupe Le Matin organise le vendredi 2 décembre 2022 la cinquième édition du Morocco Today Forum, placée sous le thème «La femme, actrice incontournable du développement au Maroc».

Capitalisant sur le succès de ses précédentes éditions, le Groupe Le Matin, organisateur et initiateur du Morocco Today Forum, a décidé cette année (2022) d'organiser une 5ème édition de ce forum avec, affirme le Groupe, «la même détermination de faire avancer la réflexion autour des sujets phares qui conditionnent le progrès et le développement du Maroc».
Ajoutant qu'«après avoir porté le débat autour de certains piliers de la Vision Royale comme le co-développement, la régionalisation avancée, l'entrepreneuriat et l'économie du savoir, le MTF (Morocco Today Forum) revient avec un thème d'une importance capitale, qui est celui de la Femme.
Cette 5ème édition du MTF, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, annonce le Groupe, se veut une occasion de lever le voile sur les obstacles qui entravent le développement de la condition de la femme marocaine et d'expliquer comment les leviers conceptuels, notamment le cadre législatif, les infrastructures, les politiques publiques, les technologies et la communication et sensibilisation, permettraient de donner à la femme marocaine la place qui lui va de droit et d'en faire un véritable pilier du développement au Maroc».
Mohamed Haitami, PDG du Groupe Le Matin, explique: «Le choix de ce sujet nous est apparu une évidence, notamment après le Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans lequel le Souverain pose les droits des femmes comme condition sine qua non au développement socio-économique du Maroc». Et de préciser que l'objectif de ce rendez-vous n'est pas d'exposer la situation de la femme, mais surtout d'enrichir la réflexion en cours pour garantir l'égalité homme-femme et d'identifier les leviers à actionner pour consacrer l'épanouissement de la femme marocaine et son rôle dans le développement du pays.
«Partant d'une volonté d'apporter une valeur ajoutée au débat national sur le sujet, nous avons organisé une rencontre scientifique à laquelle nous avons convié des femmes marocaines actives qui représentent différents secteurs. L'objectif était de réfléchir sur les axes à mettre en avant lors de cette édition. Cette approche nous l'avons voulue participative et co-constructive pour garantir l'authenticité des débats avec, dans le viseur: dégager des recommandations pratiques que nous soumettrons aux parties décisionnaires concernées par le sujet de la femme», souligne Mohamed Haitami.
C'est ainsi qu'a été pensé le thème général de cette édition du MTF: «La femme, actrice incontournable du développement au Maroc».
Conformément aux résultats du workshop de préparation du MTF, les panels retenus sont: L'éducation et la formation des femmes, la clé pour un Maroc Prospère ; L'insertion économique des femmes, «un must» pour l'édification du Maroc Inclusif ; La lutte contre les violences, un défi majeur pour le Maroc de la dignité et de la modernité.
Le MTF offre une plateforme de débats, d'échanges, de partage d'expériences et d'analyses avec les acteurs et parties prenantes qui agissent pour la promotion de la condition de la femme. L'objectif final étant d'identifier des quick-wins et des recommandations, rassemblés dans «La Déclaration du MTF».■

Protection du patrimoine

Le Maroc et l'UNESCO mettent leurs expertises au service de l'Afrique

Le Maroc et l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) ont signé un accord-cadre de partenariat, visant à mettre l'expertise marocaine en matière de protection du patrimoine, à la disposition d'autres pays d'Afrique subsaharienne.



De g.à.d: Mehdi Bensaid & Audrey Azoulay.

En vertu de cet accord, paraphé le 29 novembre 2022 à Rabat par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mehdi Bensaid, et la Directrice Générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, les deux parties conviennent d'apporter leur expertise à des activités de renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine mondial, de celles des acteurs de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, ainsi que des spécialistes des musées pour contribuer à la lutte contre le trafic illicite de ces biens, outre la promotion du rôle des musées en Afrique pour les sociétés.

En plus du renforcement des capacités, ce partenariat comporte aussi un volet de coopération technique avec l'UNESCO pour la mise en œuvre de missions de courte ou de longue durée d'experts marocains dans les Etats bénéficiaires, l'accueil dans des organismes publics au Maroc de fonctionnaires ou de techniciens en provenance des Etats bénéficiaires pour des programmes de formation, l'organisation dans les Etats bénéficiaires de sessions de formation de courte ou de longue durée, ainsi que de séminaires techniques et la participation du partenaire aux différents événements nationaux et internationaux organisés par l'UNESCO.

A cette occasion, Audrey Azoulay a mis en avant l'importance de ce partenariat qui vise à apporter de l'aide aux pays d'Afrique subsaharienne sur les plans de la formation d'experts en patrimoine, de la conservation, de la valorisation et de l'inscription de nouveaux sites, notamment pour les 12 pays africains qui n'ont aucun site inscrit sur la liste du patrimoine mondial. De son côté, Mehdi a souligné que la nouvelle collaboration entre le Maroc et l'UNESCO, s'inscrit en droite ligne de la vision Royale pour la protection du patrimoine national ainsi que l'engagement du Royaume et sa volonté de mettre son savoir-faire et son expertise à la disposition des pays du continent.■

Partenariat

Archives du Maroc signe un mémorandum de coopération avec la Turquie

Une convention de coopération et de partenariat a été signée, mercredi à Rabat, entre les Archives du Maroc» et les Archives nationales de Turquie.

Signée par le Directeur des Archives du Maroc, Jamaâ Baida, et son homologue Turc Uğur Ünal, en présence de l'Ambassadeur de la Turquie au Maroc, Ömer Faruk Doğan, et du Secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la culture, Abdelilah Afifi, cette convention vise à renforcer la coopération bilatérale, à encadrer les projets futurs et à échanger des archives dans des domaines communs. La convention constitue également un cadre général pour accompagner les projets futurs entre les institutions marocaines et turques dans le domaine de la sauvegarde des archives, sachant que le Maroc avait déjà contribué aux archives turques en 2014, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.



Les Archives du Maroc est un établissement public chargé de la sauvegarde, la conservation, l'organisation et la facilitation de l'accès au patrimoine des archives nationales à des fins administratives, scientifiques, sociales ou culturelles.

Le 30 novembre de chaque année est consacré à la Journée nationale des Archives, l'occasion de dresser le bilan des réalisations et de présenter les projets et défis de l'avenir.■

Studio des Arts Vivants

Casablanca vibre au rythme du 1er Gala de l'Opéra Royal du Maroc



Le premier Gala de l'Opéra Royal du Maroc a été organisé au Studio des Arts Vivants à Casablanca, le temps de gratifier le public présent d'un concert exceptionnel et d'un spectacle de haute facture, qui restera gravé dans la mémoire des passionnés de musique.

Lors de cette soirée tenue mercredi 30 novembre 2022, l'assistance a pu savourer et redécouvrir un florilège d'interprétations de grands classiques des opéras de Puccini, Verdi et Bizet entre autres, jouées avec brio par les membres de l'Opéra Royal. A cette occasion, plusieurs solistes marocains et d'origine marocaine de renommée internationale se sont produits sur scène, tels que Victor Dahhani, Ahlima Mhamdi, Audelia Zagury et David Serero, accompagnés d'un chœur composé d'élèves du Studio des Arts Vivants et du conservatoire de Casablanca.■

Institut français

Le «Biblio Tobiss» à Figuig le 6 décembre

Le «Biblio Tobiss», véritable «Institut français» sur roues, continue de sillonner le Maroc pour aller à la rencontre des populations rurales et périurbaines.

Le mardi 6 décembre, il arrivera à Figuig pour proposer ses services aux écoliers et habitants de la région. Avec à bord de jeunes professionnels formés à la médiation culturelle et maîtrisant les langues du Royaume, et équipé d'une bibliothèque, d'un espace numérique et multimédia, d'équipements sportifs et d'une sonorisation pour les projections ou concerts en plein air, le «Biblio Tobiss» a déjà séduit plus de 25.000 jeunes Marocains. Promoteur des échanges interculturels dans chacune des régions du Maroc, ce concept original permet d'ouvrir des espaces de dialogue sur les enjeux sociétaux, culturels et environnementaux et vise à favoriser l'accès à la culture pour tous en renforçant les liens sociaux à l'échelle locale.■



7ème art

5 films et 23 courts-métrages au Festival de Benguerir



La 8ème édition du Festival Benguerir pour le cinéma, qui se tiendra du 16 au 18 décembre 2022, sera organisée sous le thème: «Le cinéma et l'apprentissage à vie».

«Après avoir reçu 140 films, le choix s'est porté sur 23 courts-métrages et 5 longs-métrages pour participer à la compétition officielle du festival», détaille l'Association Panorama pour la culture et le développement et l'Institut spécialisé du cinéma et de l'audiovisuel, initiateurs de l'événement. Quant à la présélection des films, elle a été, selon les mêmes organisateurs, faite par Ahmed Sijilmassi, Mohamed Charaf Ben Cheikh et Rachid Zaki.

Parmi les films participants, la liste comprend les longs-métrages «Pile ou face» du réalisateur marocain Hamid Ziane, «Wech el kafas» (Fait pour être dans une cage) de l'égyptienne Dina Abdesslam, «My girl» de l'égyptien Mazen Lotfi, «Ennahar da Youm Jamil» (Quel beau jour) et «Bye bye la France» de la Marocaine Doha Moustakim. Dans la catégorie des courts-métrages, la sélection rassemble entre autres la production hollandaise «The Ambassador» réalisée par Thabet Al-Zaybak, «Hariss Achouhadae» de son réalisateur égyptien Cherif Ezzelmout et «Khoua» (Brotherhood) de l'Irakien Raed El Gharib■

Le Reporter

Directrice et rédactrice en chef: Bahia Amrani

Rédacteur en chef adjoint: Mohcine Lourhzal

Grand reporter: Naima Cherii

Rédaction: Mohamed Nafaa, Patrice Zehr, Bouchra Elkhadir, Mariem Bennani, Abderrahman Bennani, Khadija Benzina, Hafida Zahid

Infographistes: Naima Touhami, Houmam Moudarir

Conception graphique: Baba.com

Administration: Bachir Saghir

Diffusion: Abdelaziz Abid

Accueil: Magida Rizk

Crédit photos: AFP, MAP

Photographes: Soufiane Benkhadra, Ali Achour, Hassan Najibi

Impression: Idéale

Distribution: Sochepress

Dépot légal : 172/97
RC : 271.540
Patente : 32100789 . IF : 43200205. **CNSS** : 6020078
Numéro de la commission paritaire : H.F/038-06
Adresse : 1, Sahat Al Istiqlal, 2ème étage – Casablanca 20 000
Téléphone : (05 22) 54 11 03 - (05 22) 54 11 04
Télécopie : (0522) 54 11 05
e-mail : lereporter@menara.ma
Sites web : www.lereporter.ma
www.lereporterexpress.ma
La chaîne YouTube le Reporter

Tan-Tan

Les élèves de la Province de Sidi Ifni décrochent 15 médailles au Cross-Country Scolaire

Les élèves de la Province de Sidi Ifni ont dominé le Championnat Régional de Cross-Country Scolaire en engrangeant un total de 15 médailles.



Initiée sous le thème: «L'élève au cœur de la promotion du sport scolaire et national», cette manifestation sportive organisée le 26 novembre 2022 dans la ville de Tan-Tan, a vu la participation de quelque 165 étudiants de différentes catégories représentant les quatre directions provinciales de la région (Guelmim, Sidi Ifni, Assa Zag, Tan-Tan).

Les élèves relevant de la province de Sidi Ifni ont remporté 15 médailles dans ce championnat, organisé par la section provinciale de la Fédération Royale Marocaine du Sport Scolaire (FRMSS) de Tan-Tan et la direction provinciale du ministère de l'éducation, du préscolaire et des sports, en coordination avec la section régionale de la FRMSS de Guelmim Oued-Noun, à l'occasion de la Marche Verte et de la Fête de l'Indépendance. Ils ont ainsi pu décrocher 5 médailles chez les minimes, 3 médailles pour la catégorie benjamins, 5 médailles chez les cadets, et deux médailles pour la catégorie juniors, garçons et filles.

Lors de cette manifestation sportive, qui s'est déroulée sur la piste d'athlétisme de Tan-Tan, les élèves relevant de la province de Guelmim ont remporté la deuxième place de ce championnat régional, qualifiant au championnat national de cross-country scolaire qui sera organisé en décembre prochain, en décrochant 6 médailles, suivis des représentants de Tan-Tan avec 3 médailles, tandis que les élèves de la province d'Assa Zag n'ont eu la chance d'obtenir aucune médaille. Cet événement, qui a été supervisé par des inspecteurs de l'éducation physique et sportive et des membres de la section régionale et les sections provinciales de la FRMSS, a connu l'organisation de huit épreuves.

Parallèlement à ce championnat, une compétition régionale de pétanque a également été organisée au siège du Club Municipal de Pétanque, avec la participation des élèves relevant des provinces de Sidi Ifni et Guelmim. Les premières places de cette compétition sont revenues aux élèves de la province de Sidi Ifni qui vont représenter la région au championnat national prévu en décembre prochain à Taza■

Johannesburg

Tibu Africa élue meilleure ONG en Afrique du Nord

Tibu Africa qui œuvre dans le domaine de l'autonomisation et l'inclusion socio-économique des jeunes par le sport, a été élue meilleure Organisation Non-Gouvernementale (ONG) en Afrique du Nord, par l'Organisation «Leading Like Mandela» (Diriger comme Mandela) et «Sport for Social Change Network» (Réseau sport pour le changement social).

Le Prix de la meilleure ONG a été remis au président de Tibu Africa, Mohamed Amine Zariat, lors d'une cérémonie organisée à SABC Radio Park à Johannesburg, le 24 octobre 2022 en début de soirée, en présence d'Allan Williams, Directeur du Sport for Social Change Network (SSCN) et de membres de la famille de l'ancien Président Sud-africain Nelson Mandela Madiba.



Tibu Africa assure une large couverture nationale dans plus de 25 villes et 12 régions du Maroc, ainsi que dans 6 capitales africaines. Elle ambition de devenir la locomotive du sport pour le développement au niveau du Continent, à l'horizon 2030. ■

Partenariat

Le Maroc et les Emirats Arabes Unis s'allient pour la promotion de la pratique du Golf

Le Maroc et les Emirats Arabes Unies ont signé une convention de partenariat pour la promotion et le développement du Golf dans le monde arabe, surtout chez les jeunes.



Cette convention a été signée par Mustapha Zine, Vice-Président de la Fédération Royale Marocaine de Golf et Abdullah Hachimi, Vice-Président de la Fédération Emiratie de Golf, le 24 novembre 2022 à Rabat. L'accord paraphé entre les deux parties consiste en l'élaboration d'un programme sportif de haut niveau incluant des camps d'entraînement ainsi qu'une série de compétitions qui se dérouleront en alternance au Maroc et aux Emirats Arabes Unis. Dans le cadre de cette nouvelle coopération sportive, les actions seront menées d'un commun accord entre les Directions techniques des 2 Fédérations pour la création du premier tour junior Maroc-Emirats Arabes Unis, la mise en place d'un programme d'entraînement de haut niveau pour développer le golf junior et le renforcement des compétences techniques par des experts. Les actions porteront aussi sur le développement d'un programme de préparation spécifique aux Championnats du monde WATC qui se dérouleront à Dubaï en 2023 et sur le partage d'expertise dans l'encadrement haut niveau.■

Fernando Gomes

Le meilleur buteur de l'histoire du FC Porto disparait à l'âge de 66 ans



L'ancien international portugais Fernando Gomes, vainqueur de deux Souliers d'Or dans les années 80 et meilleur buteur du FC Porto, est mort le 26 novembre 2022 à l'âge de 66 ans. L'attaquant a succombé des suites d'un cancer contre lequel il luttait depuis trois ans. Le parcours de Gomes, qui a marqué 355 buts en 452 matches officiels, reste indissociable du FC Porto, où il a joué 13 saisons, même s'il a joué dans le club de Gijon en Espagne et terminé sa carrière à Lisbonne, au Sporting en 1991. Fernando Gomes, qui a également remporté deux fois le Soulier d'Or européen en 1983 et 1985, comptait 47 sélections et 13 buts.■



Ligue des Champions et Coupe de la CAF 2022

La date du tirage au sort de la phase de groupes dévoilée

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération Africaine 2022, aura lieu le 12 décembre 2022 au Caire, en Egypte. La cérémonie débutera à midi (GMT+1) par la Coupe de la Confédération de la CAF suivie à 13 heures par la Ligue des Champions. Trois clubs marocains sont toujours en lice dans les deux compétitions. Il s'agit du WAC et du Raja en Ligue des champions et l'AS FAR en Coupe de la CAF. ■